"Mettre de côté les oeuvres de presse c'est ne rien comprendre au caractère de son temps." —PIE X

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

"C'est un devoir des catholiques de soutenir la bonne presse." —LEON XIII

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, 28 FEVRIER, 1940 — No. 20

LA RADIO

Quelques aperçus et leurs conséquences

La radio et la guerre — La radio et les élections — La radio et les finances

ET LES 700,000 FRANÇAIS EN DEHORS DE QUEBEC

Les événements qui se déroulent à l'heure actuelle jettent une lumière nouvelle sur le problème de la radio. Nous sentons plus que jamais le rôle important de la radio, et malheureusement nous touchons du doigt des lacunes déplorables qu'on aurait dû faire disparaître depuis longtemps. Pour ce qui regarde les trois provinces des Prairies, il est inconcevable que le français à Radio-Canada (CBK Watrous) soit à peu près l'équivalent de zéro.

LA RADIO ET LA GUERRE. Prenons le cas de la guerre. On nous parle à tout propos "d'efforts de guerre"; on invite les canadiens à " faire leur part"; on nous demande d'aller défendre "la cause de la civilisation". Mais quel stimulant, quel encouragement avons-nous pour supporter notre part du fardeau? Nos gens ne comprennent rien aux beaux discours qu'on leur fait en anglais; ils ne reçoivent aucune nouvelle de guerre sinon en anglais. Peut-on les blâmer? Non, car ils sont tous comme nos compatriotes anglais du Québec qui ne comprennent pas le français.

Voici par exemple un fait criant. Samedi dernier, entre 8 heures et 9 heures du matin, Radio-Canada nous a fait entendre un magnifique discours prononcé par le premier ministre anglais, M. Chamberlain. Ce discours a duré près d'une heure. Or, Radio-Canada a fait enrégistrer ce discours sur disques et l'a fait entendre de nouveau au complet, le même jour entre 4 heures et 5 heures de l'après-midi.

Comment peut-on expliquer que la Commission Canadienne de la Radio a pu trouver le temps et l'argent nécessaire pour communiquer le même discours deux fois, en un seul jour, et pendant près d'une heure. . . et qu'elle n'a pu trouver le moyen de nous en donner à C.B.K. pas même un petit résumé français d'un quart d'heure. On donne **double portion** en anglais; mais en français, **rien.**

La même situation existe pour le service quotidien des nouvelles. La Commission irradie chaque jour **cinq** émissions de nouvelles, dont l'une vient de Londres. De nouvelles en français, **rien.** Notons que les postes locaux donnent en plus chaque jour huit autres émissions de nouvelles, ce qui porte à 13, le nombre des programmes où il se donne ici des nouvelles en anglais. Est-il vrai que la Commission canadienne soit incapable de nous donner une seule émission française de nouvelles?

* * *

LA RADIO ET LA POLITIQUE—Pourtant quand on veut donner tel ou tel programme, on en trouve facilement le moyen. Ainsi pendant les élections fédérales Radio-Canada donne **gratuitement**, tout son réseau national, 12¾ heures aux partis politiques, pour irradier leurs discours. Avant de faire des cadeaux, ce serait une règle des plus élémentaires de bien servir le public.

* * *

LA RADIO ET LES FINANCES—La question d'argent ne devrait pas entrer en ligne de compte quand il s'agit de donner sa juste part à l'élément français en dehors du Québec.

Si on y tient mordicus, il sera bon de se rappeler que Radio-Canada a eu l'an dernier un surplus net de 357 mille dollars. On devrait en toute justice s'en servir pour améliorer le sort du français en dehors du Québec.

* * *

Nous pourrions soumettre bien d'autres considérations touchant le problème de la radio. Rappelons seulement ce que disait, l'an dernier, M. Brockinton, président de Radio-Canada, devant le comité parlementaire de la radiodiffusion (procès-verbal, 2 mars 1939, P. 3-6);

"A mon sens quiconque jouit du droit d'exploiter un poste de radio occupe une partie du DOMAINE PUBLIC. Nous sommes les syndics des détenteurs de licences. . . Ces derniers comprennent des gens de LANGUE FRANÇAISE et des gens de langue anglaise; nos auditeurs représentent l'Est et l'OUEST."

* * *

Tirons les conclusions. Radio-Canada est au service de tout le pays, français et anglais, Est et Ouest. Les autorités se doivent de traiter tous les contribuables sur un pied d'égalité.

En dehors du Québec, nous comptons 700,000 canadiens de langue française; Radio-Canada a le devoir de les servir tout aussi bien que le reste de la population. Pour dissiper toute équivoque, disons que le réseau d'ondes-courtes que la Commission espère établir ne serait nullement satisfaisant pour nous. Nous reviendrons sur le sujet.

Une solution s'impose: CBK (Watrous) peut, sans nuire à qui que ce soit, desservir l'élément français de nos trois provinces des prairies.

Nous ne demandons rien d'exorbitant, mais seulement que la radio qui est du "domaine public" reste au service du public, pour le français comme pour l'anglais, et pour l'Ouest comme pour l'Est.

P.-E. BRETON, O.M.I.

Lettre de S. E. Mgr. J. H. MacDonald

Billet du Nouvelliste

PRODIGES

Un penseur américain, dont je ne me rappelle plus le nom, déclarait dernièrement que c'était un attentat contre l'intelligence du public que de l'abrutir avec des "enfants prodiges." Il mérite un monument de son vivant, ce penseur-là!

Evidemment, il ne faudrait pas faire de la peine aux mamans qui, au lieu d'enseigner à leurs garçons et filles de 4 ou 5 ans les vertus chrétiennes indispensables, leur apprennent des chansons de Tino Rossi et des pas de danse, pour les leur faire exécuter en public.

Il ne faudrait pas, non plus, faire de la peine aux papas qui nous parlent continuellement des prouesses et des finesses de leur jeune héritier

Ne soyons pas méchants et consolons tout de suite ces papas et mamans, en leur disant que tous les enfants sont des prodiges que, partout, même en dépit de leurs parents souvent, on découvre des enfants intelligents. Les enfants sont tous fins ils sont tous beaux, ils ont tous des cheveux frisés et une bouche en coeur. Alors qu'ils portent la culotte triangulaire, ils savent déjà prononcer: "Papa, maman, Jésus, crème à la glace!" A trois ans ils chantent déjà par coeur les miaulements qu'ils entendent à la radio. Ils engraissent à la perfection. Ils disent carrément à la voisine qu'elle a un méchant chapeau sur la tête... Et combien de choses encore ne fontils pas, nos chers et ineffables "finsz-enfants"!

Ils sont les premiers en classe, ils sont aimés des professeurs, ils récitent des "petites déclamations" aux séances de ditribution des prix et on les embrasse sur les deux joues, en s'exclamant: "Oh! le mignon!" c'est vrai tout ça. Ce qui produit partout. On peut sonner à toutes les portes pour trouver des enfants prodiges. A tous ces enfants prodiges, on peut apprendre des airs d'opéra qu'ils écorcheront dans les salons en présence de ces chers invités... qui n'auront plus l'idée d'accepter d'autres invitations.

Mais on a vu Shirley Temple qui danse parmi de gros nègres, en faisant la moue comme une grande personne. Mais on a vu tous les "finsz-enfants" de nos salles de cinéma et d'audition, qui rendaient les mères jalouses. Mais on a pris part à combien d'organisations où il fallait battre des mains devant des petits prodiges en grande culotte

On en a perdu le sens du ridicule, et, bien plus, le véritable amour, fait de goût et de bon sens qui doit primer dans l'éducation de nos héritiers actuels ou éventuels.

SENEQUE

CONCOURS RAYMOND-CASGRAIN — 1940

Sujet pour l'année 1940: Une étude originale sur un sujet d'histoire du Canada.

Cette étude doit être d'environ 10,000 mots (environ 40 pages imprimées, in-12). Elle doit avoir été faite en l'année 1940.

Le concours est ouvert à tous les écrivains de langue française du Canada et sujets britanniques.

Le prix est de cent dollars ($100.00), et n'est pas divisé.

* * *

Le concours sera fermé le **1er décembre 1940**, et les travaux, dactylographiés ou imprimés, devront être envoyés tout de suite en triple copie à Mgr le Supérieur du Séminaire de Québec. Le prix sera attribué vers le 25 décembre.

UNE OPINION DE L'OSSERVATORE

CITE DU VATICAN. — Le temps est à l'avantage des Alliés dans la guerre, disait dernièrement l'"Osservatore Romano", dans un article de rédaction, faisant remarquer que la force des alliés augmente sans cesse, grâce à l'arrivée de contingents du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Ce qui fait contraste avec l'augmentation constante des armées alliées, c'est que l'armée allemande n'a été nullement augmentée depuis le commencement de la guerre, dit le journal.

La pression économique, dit-il, se fera sentir pour les Allemands plus tôt que pour les Alliés. L'envoi de vivres de Russie en Allemagne, même en proportion considérable, ne se comparera jamais au volume d'importations des alliés par mer.

AUTOUR DU GLOBE

PARIS.— On annonce que la Finlande a reçu des avions, des canons antiavions, de l'artillerie lourde, des armes de toutes sortes et des munitions. Les Finlandais auraient même déjà reçu au front des grenades à main parties de France le 15 janvier.

LONDRES. — La British Airways Corporation a annoncé que le service postal aérien transatlantique entre la Grande-Bretagne et le Canada et les Etats-Unis sera repris dans la première semaine de juin.

COPENHAGUE. — On a annoncé que les ministres des affaires étrangères des trois États scandinaves — la Suède, la Norvège et le Danemark — se réuniront à Copenhague, le 24 février.

CHEZ LES LIBERAUX

DISCOURS DE M. KING A LA RADIO

Défense nationale et préparation active. — Programme d'aviation

L'UNITE NATIONALE A SAUVEGARDER

M. King a prononcé récemment à la radio, un deuxième discours. Voici les principaux extraits de son discours lu aux postes de Radio-Canada.

Le défi de M. Manion

"Depuis que je vous ai parlé il y a quelque temps, le chef de l'opposition vous a aussi adressé la parole à la radio. Vendredi soir, le docteur Manion a exprimé l'avis que le présent gouvernement ne mérite plus votre confiance; il a fait porter ses critiques surtout sur l'effort de guerre réalisé par le Gouvernement. Voici ses propres paroles:

"Le Canada se voit en face d'une crise sérieuse. Le gouvernement est responsable de notre manque de préparation et de la faiblesse de notre effort de guerre. Par conséquent, tous ceux qui aiment notre patrie ont le devoir de s'unir, en vue de la défaite de ce régime."

"Ces paroles sont nettes. Le Dr Manion désire la défaite du présent gouvrnement. Il a spécifié l'enjeu de la lutte tel qu'il l'envisage. Cet enjeu, à son avis, c'est l'oeuvre de guerre du gouvernement. Je suis tout disposé à relever le défi.

Lorsque le conflit dévint imminent, nous avons pris toutes les mesures voulues pour préparer les forces de notre défense au service actif. Quand la guerre apparut inévitable, le parlement fut aussitôt convoqué, et le Canada vint immédiatement se ranger aux côtés des Alliés de par la volonté des Chambres. Préalablement à la décision du parlement, nous nous étions mis en consultation directe et quotidienne avec la Grande-Bretagne. Nous avons depuis continué ces échanges de vues afin d'arrêter et de compléter un programme de collaboration énergique, prompt et efficace. Nous avions assuré au pays la sécurité de ses moyens de défense. Nous pouvions donc apporter à la cause alliée une aide immédiate et précieuse. Nous pouvions donc mobiliser la ferme et l'usine, nos hommes et notre argent pour les mettre au service de la Grande-Bretagne et de la France. Notre prévoyance a rendu possible le développement constant de notre effort national.

(Suite à la page 5)

LES GROUPEMENTS FRANÇAIS HORS DU QUEBEC

Substantiel résumé de la conférence prononcée par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, au Séminaire de Chicoutimi

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval et président du Comité permanent de la survivance française en Amérique, a donné, au Séminaire de Chicoutimi, une très belle conférence sur **le français hors de Québec.**

Nous extrayons le résumé du "Progrès du Saguenay" (15 février)

Dans sa conférence, qui montre parfaitement la situation des groupes français dans les diverses provinces du Canada hors du Québec, le recteur magnifique de l'Université Laval résume toutes ses observations dans ces trois pensées: des forces qui travaillent, des droits qui souffrent et des espérances qui tiennent.

Mgr Camille Roy a bien voulu rappeler les liens très intimes qui unissent Chicoutimi et Québec. Il a mentionné les divers voyages qu'il a faits dans les centres français de notre pays et des Etats-Unis. Il a dit particulièrement l'importance d'accorder tout notre encouragement moral et matériel aux Canadiens français des autres provinces. Il a noté que, dans ses nombreux voyages, il a été témoin des spectacles, tantôt réconfortants et tantôt douloureux, que nous offre la survivance française dans les provinces anglaises.

"Forces qui travaillent

Il a vu d'abord des forces qui travaillent. Ces forces sont: le sang français, l'esprit français, l'association et la presse française.

La force du sang ou force des berceaux est telle chez les Canadiens français et chez les Acadiens qu'elle a empêché l'effacement complet des nôtres même au milieu de conditions qui paraissent désastreuses. En Acadie, il y a 200,000 personnes de langue française, là où le persécuteur avait tout détruit, soit 36% de la population du Nouveau-Brunswick, 11% dans la Nouvelle-Ecosse, 15% dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans l'Ontario, 300,000 Canadiens français forment 9% de la population. C'est comme une ceinture française autour de l'Ontario. L'Ontario anglais, porte peut-être avec impatience cette ceinture, mais elle est quand même l'une de ses plus belles parures. Dans l'Ouest, nos groupements progressent aussi en général et, malgré tous les efforts, l'élément anglais n'a pas réussi à les assimiler. C'est que les Canadiens

(Suite à la page 2)



JOHN HUGH MacDONALD

Par la grâce de Dieu et faveur du Siège Apostolique
ARCHEVEQUE D'EDMONTON

Au clergé, régulier et séculier, aux communautés religieuses et aux fidèles de l'archidiocèse d'Edmonton.

Bien-aimés frères dans le Christ,

"Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et qu'en poussière tu retourneras". Ces paroles de l'auteur inspiré s'adressent aujourd'hui à tout l'univers pour nous rappeler que l'âme l'emporte sur le corps, que le spirituel est supérieur au matériel, que cette terre n'est pas la cité éternelle mais qu'il nous faut en chercher une autre qui est à venir. Ces paroles devraient cette année, faire une impression plus profonde sur nos âmes, vu le chaos terrible causé par des hommes orgueilleux et ambitieux. Les merveilleuses inventions de la science sont devenues, par la perversité des hommes, des instruments de misère et de destruction. Ce n'est pas la science qui est à blâmer, mais bien plutôt l'abus même de cette science. Et il en sera toujours ainsi tant que l'homme ignorera ses responsabilités envers Dieu.

Il n'est pas de saison durant l'année où notre Sainte Mère l'Eglise ne rappelle à ses enfants leurs devoirs envers Dieu et leur prochain. Les Curés le font dans toutes leurs instructions du dimanche; les professeurs dans leurs écoles et les parents dans leurs foyers.. Mais il faut surtout rappeler ces devoirs durant la saison du Carême alors que nous commémorons les souffrances supportées par notre Sauveur en expiation pour nos péchés.

Dieu a créé l'homme pour Le connaître, L'aimer et Le servir sur cette terre, et pour jouir avec Lui éternellement dans le ciel. Ce que nous devons à Dieu, c'est de garder ses commandements. Cette loi s'applique aux individus comme aux nations à la vie privée des hommes; il n'y a donc aucun moyen d'y échapper pour celui qui désire obtenir le ciel.

La misère universelle occasionnée par le mépris des lois divines ainsi que le mépris des seuls remèdes qui pourraient rétablir la paix et le bonheur de ce monde, sont si bien représentés dans la récente encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XII (Summi Pontificatus), qu'un bref résumé il nous semble, nous aidera à nous en rappeler les plus importants principes. Nous espérons que ce résumé aura pour effet de renvoyer les fidèles à la lecture du document lui-même pour plus amples informations concernant les malheurs qui affligent l'univers, ainsi que les efforts faits par le Saint-Siège dans le but de ramener la paix parmi les nations.

Le Saint-Père commence par attirer l'attention au contraste affreux qui existe entre la prospérité matérielle de notre siècle et sa pauvreté spirituelle. Les richesses du Christ sont inconnues. Elles sont même méprisées de beaucoup. Et pourtant il n'est pas de tâche plus noble, pour le clergé comme pour le laïcat, que de prêcher le Christ Crucifié, de Lui ramener les milliers d'hommes et de femmes qui ont abandonné la Croix pour les plaisirs fugitifs de ce monde. Les uns s'efforcent de détrôner le Christ et de déraciner tout vestige de christianisme du coeur des hommes; d'autres, devant la tempête de la persécution, sont tombés plutôt que de faire face aux énormes sacrifices qu'aurait causés une profession sincère de leur foi chrétienne. Il nous implore tous de diriger nos prières vers Celui duquel seul viendra le salut de l'univers, vers Celui qui seul peut apaiser la tempête, vers Celui dont la vérité et la charité pourra éclairer les esprits et enflammer les coeurs de cette grande partie du genre humain plongée dans l'erreur et la dispute.

La cause première de tous les maux dont souffre la société moderne est le mépris de la loi naturelle. Cette loi seule doit être considérée comme la règle universelle de la morale tant pour les individus et la société que pour les relations internationales. Lorsque Dieu est en butte à la haine ou au mépris, toute base de moralité est ruinée. La voix de la conscience ellemême est éteinte de sorte que l'homme ne sait plus distinguer entre le bien et le mal; il ne se sent plus de responsabilité envers un Juge Suprême.

Aimez votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu. Voilà le grand commandement! Nous avons tous la même origine; nous sommes tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu; nous sommes tous rachetés par le même Sacrifice de la Croix, et nous sommes tous appelés au même bonheur éternel du ciel. Le doux et aimant Sauveur lui-même

UN NOUVEAU PROJET D'EVACUATION POSSIBLE DES ENFANTS DE PARIS

PARIS—Le gouvernement et les municipalités collaborent actuellement à la mise au point d'un nouveau projet d'évacuation possible des enfants de Paris. Les autorités insistent sur le fait qu'il ne s'agit que d'une mesure de prévoyance normale. Le nouveau projet vise les enfants de 14 ans ou moins que l'on logerait dans toute la mesure du possible dans les régions éloignées des théâtres possibles d'opérations militaires. On s'efforcerait de ne pas séparer les familles en évacuant les mères avec leurs enfants. On demande aux maires des villes de province de remplir un questionnaire sur le nombre d'enfants que les familles de leur localité peuvent recevoir.

Il y a eu une première évacuation de 50,000 enfants au début de la guerre, mais les exigences de la mobilisation réduisaient les facilités de transport. Nombre de ces enfants sont rentrés chez eux depuis. Le nouveau projet comporterait l'évacuation de quelque 200.000 enfants.

CONTRE LES METHODES DE GUERRE ALLEMANDE

OSLO, Norvège—Les syndicats de marins norvégiens viennent de remettre au ministre des affaires étrangères Halvdan Koht une résolution où ils protestent contre les méthodes de guerre de l'Allemagne sur mer dont le seul but, disent-ils, semble être de terroriser les navires neutres. La résolution ajoute qu'il est possible d'annihiler les marins norvégiens, mais qu'il est impossible de les effrayer et de les forcer à rester à terre. La résolution demande aux marins norvégiens de refuser de servir à bord de navires qui transportent des cargaisons en Allemagne et demande au gouvernement d'aborder la question du transport en temps de guerre lorsque viendra le temps de conclure de nouveaux accords commerciaux.

Chemin de la Croix

I—Le Seigneur, condamné, pour l'homme veut souffrir;
II—Portant sa lourde croix, il marche avec courage;
III—Mais il s'affaise aux pieds de bourreaux pleins de rage,
IV—Et Marie à ses yeux, aussitôt vient s'offrir!

V—On l'aide, car sa voie est longue à parcourir!
VI—Miracle! sur un voile est empreint son visage!
VII—Mortels, que de forfaits sa rechute présage!
VIII—O filles de Sion, pleurez, il va mourir!

XI—Une troisième fois, son sang rougit la terre;
X—Et, dépouillé, meurtri, lui, Dieu, touchant mystère!
XI—Par un cruel supplice est victime pour nous!

XII—La mort touche son front divin qu'elle glorifie;
XIII—Le corps du doux Jésus, Vierge, est sur vos genoux.
XIV—Enfin, le tombeau s'ouvre, et l'oeuvre est accomplie!

(La femme de chez nous) X.X.X.

Grégoire le violoneux

Je séjournais, à la fin d'octobre, dans une ville du Midi que sillonnent maints canaux tout encombrés de navires. Elle est construite au pied d'une montagne semblable à un monstre marin qui aurait échoué sur la lagune, et d'où l'on découvre un paysage véritablement magique. Là, il m'a été donné d'entendre, de la bouche d'un ami, la légende de Grégoire le violoneux.

C'était ce qu'on appelle familièrement un pauvre type, un simple d'esprit aux allures cocasses. Il avait un visage brûlé par le soleil et l'air salin, une tignasse épaisse, embrouillée par le mistral, et des yeux d'enfant.

Lorsqu'il flânait par les rues ou sur le port, tous les galopins du quartier gambadaient à ses trousses, le houspillant à grands cris et poussant leur effronterie malicieuse jusqu'à tirailler les basques de sa veste. Il arrivait souvent qu'un morceau d'étoffe leur restât dans la main tant celle-ci était usée.

Lui riait sans colère, innocemment. Il tenait serrée sous son bras une boîte à violon: son gagne-pain. Toute sa fortune. Certes, il raclait sans art. Mais s'il jouait faux, je crois bien qu'il entendait juste car ses mélodies aigrelettes le plongeaient dans le ravissement et ses attitudes extatiques étaient celles d'un virtuose.

Un soir de Noël, Grégoire pensa à exécuter un projet secret, à quoi il rêvait nuit et jour depuis longtemps. Il voulait jouer, à minuit, devant la Crèche, pour la Vierge et pour l'Enfant Jésus.

Ce soir-là, donc, avant de quitter sa cabane, il tira quelques accords de son instrument afin de bien éprouver chaque corde. Puis il le coucha soigneusement dans son étui et se dirigea à grands pas vers l'église Saint-Pierre.

Dans la nef, brillamment illuminée et toute retentissante du concert des orgues, la foule recueillie s'entassait jusqu'au porche, où un magnifique suisse rouge et or montait la garde, appuyé sur sa halle-barde. Lorsqu'il reconnut notre vagabond, qui cherchait à se faufiler derrière lui, il le chassa d'un geste plein de majesté.

Grégoire s'éloigna tristement. Il descendit jusqu'au môle, fouetté par le vent du Sud qui soufflait en tempête. Il écouta quelques minutes le bruit des vagues qui s'écroulaient, avec un gémissement sourd, contre les rochers, et dont la poussière d'embruns inondait son visage et sa pélerine. Il allait s'en retourner chez lui, le coeur serré par la déception, lorsqu'il aperçut le feu tournant du phare, au flanc de la montagne. Il songea que là-haut, près du sémaphore, il y avait une modeste chapelle où l'on célébrait pour les marins, le divin avènement.

Aussi vite qu'il le put, il gravit le chemin rocailleux, obscur, dans la pluie et le vent qu isemblaient redoubler de rage à mesure qu'il approchait du sommet.

Enfin il arriva au pied de l'humble église, écrasée contre le roc et coiffée d'un donjon minuscule. Timidement, il entr'ouvrit la porte. Une petite vieille, installée sur un prie-Dieu, près du seuil, vit surgir tout à coup Grégoire, hirsute, trempe, lamentable. Prise d'effroi comme devant un diable, elle se hâta de lui fermer la porte au nez.

Epuisé par sa marche dans la tempête, le pauvre violoneux, la tête basse et mêlant ses larmes à la pluie fit lentement le tour de la chapelle. Au pied de la tour, que coiffait le clocheton, il trouva l'escalier de pierre, étroit et usé qui, à ciel ouvert et sans garde-fou, menait en colimaçon jusqu'au toit. Il le gravit au risque de se rompre les os, et comme il débouchait sur la plateforme la bourrasque faillit le renverser. Vite, il se jeta à plat ventre et rampa sur l'une des pentes de tuiles jusqu'à un grande lucarne d'où filtrait une lumière douce. Les yeux avidement collés au vitrage, il découvrit avec émerveillement l'autel étincelant, le chapelain qui disait la messe, vêtu d'une chasuble d'or et entouré de beaux enfants de choeur. Mais surtout il fixait la crèche où Jésus, le regard tourné vers la voûte, semblait le voir et lui sourire.

Alors Grégoire le violoneux sortit son violon de l'étui, se redressa comme une flamme et voulut jouer pour le divin Enfant.

A ce moment, un coup de vent d'une violence inouïe le souleva quelques secondes au-dessus du toit, puis le précipita avec force contre la vitre. Sous le choc, elle vola en éclats, et Grégoire, passant par l'ouverture, vint s'écraser aux marches de l'autel. L'Enfant Jésus avait rappelé son âme simple qu'il rendit entre les mains du prêtre.

Un pêcheur recueillit le violon de Grégoire et en fit un petit navire, pareil à ces ex-voto que les marins vouent à la Vierge. Dans la boîte, il tailla la coque. La volute servit de proue, l'archet de mât et les cordes de gréement. Puis il le suspendit au plafond de la chapelle.

Charles Mouron.

(La Croix)

NOUVELLES AMERICAINES

WASHINGTON. — La Chambre des Représentants a voté des crédits de $965,779,438 pour la marine après avoir retranché l'item qui aurait permis d'aménager un avant-poste pour les avions de la marine à l'île de Guam, projet qui avait soulevé de l'irritation au Japon.

* * *

PALM BEACH, Floride. — Joseph-P. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, a déclaré avant de quitter Palm Beach que "tout l'enfer est susceptible de se déchaîner sur l'Europe, au printemps." Kennedy retournera prochainement à Londres après avoir conféré avec le président Roosevelt, à Washington, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat Cordell Hull.

* * *

WASHINGTON. — Par un vote de 49 à 27, le Sénat a approuvé un bill permettant au gouvernement de prêter $20,000,000 à la Finlande et autant à la Chine.

* * *

CHICAGO. — La convention démocrate pour le choix des candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis s'ouvrira le 15 juillet, à Chicago.

La convention républicaine se tiendra à Philadelphie, le 24 juin.

* * *

WASHINGTON. — M. Jesse Jones, directeur de l'Office fédéral des prêts, a déclaré devant le comité de la banque de la Chambre des Représentants, qu'il croyait que la Finlande survivrait à l'invasion russe et qu'elle paierait ses dettes.

* * *

DETROIT. — L'abbé Charles E. Coughlin a déclaré dans son discours hebdomadaire à la radio que "s'il y a un problème de la jeunesse, c'est parce qu'il y a aussi un problème des parents." "Ce dernier problème doit être résolu avant le problème de la jeunesse," a dit l'abbé Coughlin.

* * *

WASHINGTON. — Le ministère de la guerre annonce que le recrutement de l'armée des Etats-Unis a marché rondement et que l'on a obtenu 200 enrôlements de plus qu'il ne fallait pour atteindre les effectifs de 227,000 hommes fixés par le président Roosevelt l'automne dernier.

* * *

DAYTON BEACH, Fla. — Mme Franklin D. Roosevelt a déclaré dans un collège nègre que le mot démocratie veut simplement dire qu'un nombre grandissant de personnes peut jouir des bonnes choses de la vie.

Mère de l'Incarnation

UNE EDUCATRICE

Le devoir de l'éducatrice se résume à comprendre et à servir la jeunesse ou l'enfance.

Comprendre une âme, c'est se pencher sur elle, l'observer telle qu'elle est, deviner avec un certain flair plein de bienveillance quelques-uns de ses mystères intimes, juger avec calme les gaucheries de l'inexpérience et se comporter toujours avec une franche simplicité. Ici n'entre pas la solennité doctorale et compassée, magistrale et dominatrice, qui gêne, rebute, renferme ou révolte l'adolescent.

Mais comprendre prépare à servir. Et servir, c'est répondre au besoin. Or les jeunes ont besoin de confiance et d'affectueux dévouement. Quand un éducateur clairvoyant leur accorde ces trésors, ils s'épanouissent peu à peu dans le sens qu'on leur montre, le bon. La confiance force leur réflexion et façonne leur personnalité; le dévouement comble leurs lacunes. D'autre part, le soupçon les indigne et les aigrit en leur inspirant le dégoût de la discipline, tandis que l'incurie paralyse leur progrès.

L'Ursuline que nous avons célébrée a compris et a servi.

Eminemment douée déjà des qualités nécessaires à l'éducation, elle entre à fond dans l'esprit de son Ordre religieux, esprit qui correspond parfaitement au sien, esprit de charité, animé d'un zèle brûlant pour le royaume du Christ, d'une bienveillance à toute épreuve et d'une indéfectible discrétion. Les constitutions des Ursulines fixent cet esprit. Elles commandent à l'éducatrice "de ne pas se laisser aller à la colère," de corriger au besoin, mais toujours "d'un esprit serein et tranquille", de remarquer que "les unes se corrigent par la crainte, les autres par la douceur, les unes par la verge, les autres par douces persuasions, les unes avec le silence, les autres en les rgardant et par le seul maintien", bref, de se conduire "en vraies et charitables mères", afin de mériter ce nom que les élèves leur donnent et par lequel elles expriment le sentiment d'être comprises.

Voyez Marie de l'Incarnation. Encore dans le monde, elle prépare son fils au grand coup de la séparation en le privant de toute caresse; chez son beau-frère, elle se mêle parfois aux ouvriers qu'elle gouverne pour les empêcher de blasphémer en les récréant par des propos qu'elle sait leur être agréables. Parvenue au sanctuaire de la vie religieuse, elle se montre, avec les novices et les soeurs, tendrement austère, régulière, condescendante et douce.

Au pensionnat, c'est la maman qui prête confiance à son "petit monde" tout en gardant l'oeil à tout. Avec les lutins et les rebelles, elle patiente, elle ferme les yeux sur des vétilles, pratique même une certaine ingénuité qui interprète tout en bonne part; à toutes et à chacune elle témoigne une égale affection qui encourage, qui pousse à la vertu, au travail et au succès.

Par le stimulant que cette affection imprime aux jeunes âmes, Marie de l'Incarnation répond à sa vocation d'Ursuline une fois de plus. Pour obéir à leur fondatrice sainte Angèle, les Ursulines s'attachent "à la culture de la volonté". Or, par le feu de la charité, stimuler quelqu'un à produire quelque chose, c'est agir sur le plus grand ressort de la vie, la volonté. Ce n'est pas lui faire violence sous prétexte de l'assouplir, ni le fatiguer par des ordres incessants c'est l'incliner doucement à vouloir par lui-même; c'est donc présenter le vrai bien et au concret par le truchement de l'exemple, en le rendant agréable par le plaisir des récompenses, noble par le sentiment de l'honneur, facile par la discipline et les bonnes manières, les petits sacrifices et le travail personnel.

Que Marie de l'Incarnation soit un exemple vivant, cela éclate. Elle a tout quitté, elle se quitte elle-même tous les jours dans une pauvreté absolue pour le soin d'enfants dont la saleté et les moeurs n'offrent aucun attrait naturel. Et nul n'ignore son zèle appliqué pour les jeunes filles françaises à la bonne éducation desquelles elle consacre d'excellentes religieuses pour l'avantage de toutes les familles d'alors et la réforme de la colonie.

Une atmosphère très éducative devenait le produit d'une conduite aussi élevée.

La femme qui la crée, cette atmosphère, notre vénérable Ursuline, mais il faut en connaître les aptitudes, en admirer le charme indescriptible! Ce n'est pas de peu de valeur dans le domaine de l'éducation que de brillantes qualités pour l'exécution des rudes devoirs que nous venons de décrire. Marie de l'Incarnation en est douée.

Déjà tout son extérieur impose. La majesté de sa taille, la vigueur de sa constitution, l'énergique régularité de ses traits, la noblesse de sa démarche, la réserve de son maintien, la douce austérité de sa physionomie, le ton agréable de son humeur, cet admirable ensemble la distingue sans causer néanmoins aucune gêne. Ici comme ailleurs, en effet, l'équilibre domine, tel un doigté, une justesse d'adaptation humaine. Elle réalise la femme de l'Ecriture, la femme forte et habile, née pour la grandeur de la nature en même temps que pour les cimes de la grâce

Jugez-en. Educatrice d'un tempérament vif et impétueux, enjoué, souple et volontaire, commode et alerte, amie de la gaîté et de l'optimisme, animée d'un coeur profond un peu triste, jaloux de garder pour soi ses austérités et ses détresses, elle occupe les postes les plus périlleux avec une facilité toute simple, elle traite gens et affaires avec un bon sens infaillible.

P.-H. BARABE, O.M.I.

(Revue de l'Université)

LES GROUPEMENTS FRANÇAIS HORS DE QUEBEC

(Suite de la page 1)

français ont été dans tout le Canada des fondateurs, des pionniers et des découvreurs qui ont une priorité d'activité sur tous les autres. Leurs groupements sont tous solidaires et ce serait une grande erreur de vouloir les séparer par l'isolement de l'une ou l'autre province.

Il y a aussi la force de l'esprit. C'est d'abord la religion catholique qui nous vient de la France catholique. Partout, dans tous les milieux français, la paroisse française, le clergé et les congrégations religieuses jouent un rôle magnifique. L'éducation de l'enfance et de la jeunesse, sous la vigilance du clergé paroissial et sous la direction des communautés religieuses, a été une force et une protection très grandes. Signalons de même les collèges classiques et les universités françaises dans les provinces anglaises.

Le conférencier mentionne encore la force de l'association. C'est la Société l'Assomption en Acadie. L'Association canadienne française d'Education en Ontario. L'Association d'Education au Manitoba et en Saskatchewan, et l'Association canadienne-française en Alberta. Toutes ces associations font porter leur travail depuis quelque temps dans le domaine de la coopération autant que dans celui de l'Education et du patriotisme. En Colombie canadienne, malheureusement, les 15,000 canadiens français sont plus dispersés et ils ont bien peu de moyen de défense et de survivance.

Il y a aussi la force de la presse de langue française, l'une des plus puissantes pour la survivance française. C'est: le Droit, la Voix d'Evangéline, la Liberté, le Patriote de l'Ouest, la Survivance et la Feuille d'Erable. Ce sont là les journaux français dans les provinces anglaises.

Voilà quelles sont les forces que Mgr Camille Roy a vues à l'oeuvre dans ces diverses courses à travers les milieux français du Canada. Il a vu aussi des droits qui souffrent, des libertés refusées.

"Droits qui souffrent"

Ce sont d'abord les difficultés d'ordre scolaire.

Le conférencier rappelle la série des persécutions scolaires depuis la Confédération. Elles font le chapitre le plus douloureux des tentatives d'assimilation dont nous avons été l'objet. Le manque d'espace nous oblige à énumérer seulement ces persécutions scolaires. En 1871, c'est au Nouveau-Brunswick, et peu après c'est en Nouvelle-Ecosse. Heureusement, depuis l'an dernier, la part du français dans les écoles a été élargie dans la Nouvelle-Ecosse. En 1877, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, c'est l'école unique, neutre et anglaise. En 1890, la fameuse loi scolaire du Manitoba supprime le français des programmes des écoles. En 1892 un régime semblable s'étend à tout l'Ouest canadien. En 1912, nouvelle persécution scolaire au Keewatin. En 1912 également, le fameux règlement 17 de l'Ontario, qui a fait l'objet de luttes si pénibles et si héroïques.

On se demandera comment il se fait que toutes ces persécutions scolaires aient eu lieu en dépit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui semblait avoir assuré la liberté de l'enseignement aux Canadiens français dans tout le pays. En fait, l'Acte de la Confédération protégeait efficacement les droits des minorités anglaises dans le Québec, sans assurer de même ceux de la minorité française dans les autres provinces du Canada. Les Pères de la Confédération méconnaissaient nos origines, notre histoire, notre rôle, nos droits, droits à la vie totale: vie de l'esprit et du sang, vie de la religion et de la langue, avec entière liberté de les pratiquer et les enseigner. Les Pères de la Confédération avaient oublié que nous ne constituons pas un peuple émigrant, mais un élément essentiel de vie canadienne qui est composé de deux grandes races: la nôtre qui a découvert le Canada, la race anglaise qui l'a conquis. Toutes deux doivent avoir les mêmes droits. Ce que les Pères de la Confédération n'ont pas compris, il y a encore trop d'Anglo-Canadiens qui ne le comprennent pas et ne veulent pas le comprendre. Par contre, certains témoignages récents sont plus encourageants.

Espérances qui tiennent

Mgr Camille Roy, dans une troisième partie de sa conférence, expose les justes espérances des Canadiens français.

On travaille partout, parce qu'on croit réussir. On espère que les préjugés de races vont tomber, que l'évolution va se taire. Une élite se forme chez les Canado-Anglais. On espère que, dans l'Ontario et dans l'Ouest, dans un avenir certain, mais peut-être encore éloigné, les Canadiens-français qui ont pour eux la grande force des berceaux, seront reconnus égaux en droits.

Il y a quelques indices qui justifient nos espérances. Signalons l'accord intervenu entre le gouvernement manitobain et l'Association canadienne-française d'Education du Manitoba, qui assure dans les écoles une liberté presque égale à celle du Québec. Il y a quelques mois, un amendement à la loi scolaire de la Nouvelle-Ecosse accordait aux Acadiens une liberté complète pour l'enseignement du français dans les premières années du cours. Au Nouveau-Brunswick, l'an dernier, le gouvernement a accordé à l'Archevêque de Moncton, pour les institutrices française qui suivaient des cours de vacances, le même privilège qu'il avait donné aux institutrices anglaises. On signale également de larges accommodements en Saskatchewan. C'est une bien petite part, direz-vous, de ce qui nous est dû, mais c'est un indice tout de même et un motif d'espérance. Parmi ces indices, le conférencier cite encore l'exemple de ce club anglais de Vancouver, qui a célébré en français, le centenaire de Racine; la résolution d'égalité de droits et de privilèges entre les deux races adoptée au dernier congrès des étudiants canadiens, etc.

Mgr Camille Roy termine sa conférence en montrant tout l'espoir qu'il conserve d'une unité nationale véritable, fondée sur des droits égaux et des libertés nécessaires. Il fait un véritable plaidoyer pour cette unité nationale et un vibrant appel en faveur du patriotisme chrétien.

* * *

Le distingué conférencier a été présenté par le Dr Eug. Tremblay, vice-président de l'Amicale des Anciens du Séminaire, sous les auspices de laquelle la soirée avait lieu.

C'est M. l'abbé Louis-Joseph Aubin, secrétaire de l'Amicale des Anciens qui a remercié l'éminent conférencier. L'orateur, après quelques mots très à propos, a signalé l'oeuvre accomplie par Mgr Camille Roy et montré quelle belle leçon pratique de sens national et de vrai patriotisme donne le recteur de l'Université Laval.

HONGKONG. — L'agence chinoise rapporte que la mutinerie et la défaite ont déjà désorganisé, soit en moins d'une semaine, l'armée chinoise organisée par les Japonais afin de soutenir le gouvernement vassal de Wang Ching Wei.

LONDRES. — La Grande-Bretagne et la France ont conclu un accord qui supprime ou diminue largement les restrictions commerciales dans leur commerce mutuel.

AMSTERDAM. — Une rumeur veut que le général Clément Grandcour, officier en retraite de l'armée française, engagé volontaire à titre de simple soldat pendant la guerre actuelle, assume le commandement de la Légion étrangère finlandaise, qui comprendrait tous les volontaires étrangers à l'exception des Suédois.

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII — MERCREDI, 28 FEVRIER, 1940 — No. 20

POLITIQUE PROVINCIALE

PROGRAMME DES

CREDITISTES

1—Seconder tout effort de guerre et aider les soldats de l'Alberta et leur famille.

2—Faire fructifier les grandes ressources naturelles de la Province, spécialement en développant les différentes branches de l'Agriculture et de l'Industrie.

3—Favoriser le tourisme en améliorant les routes et en repeuplant les lacs.

4—Rendre l'accès aux régions minières du Nord plus facile.

5—Créer une Banque Provinciale dont les directeurs seraient choisis parmi les ministres.

6—Protéger les débiteurs en enlevant à ceux à qui ils doivent le droit de recourir aux tribunaux civils.

7—Promouvoir l'éducation au moyen des grandes unités scolaires.

8—Appliquer autant que possible les principes du Crédit Social.

INDEPENDANTS

1—Protéger ceux qui ont des dettes d'une façon aussi efficace qu'ils l'étaient avant 1935.

2—Faire bénéficier la dette provinciale d'un taux d'intérêt aussi bas que celui dont jouissent les autres provinces.

3—Aider à la solution de nos problèmes en coopérant avec les autres provinces et avec le Dominion.

4—Libérer le service civil de la servitude du patronage.

5—Enlever de la législation provinciale tout ce qui restreint le droit des citoyens de recourir aux tribunaux civils et toute restriction à la liberté de la presse.

6—Réduire les frais d'administration sans diminuer l'efficacité d'aucun département.

7—Assister la mère-patrie dans toute la mesure du possible.

OUVERTURE DE LA SESSION PROVINCIALE DANS QUEBEC

Les femmes voteront — Augmentation des impôts mais avec répartition équitable — Hommages à Lord Tweedsmuir et à Son Eminence le cardinal Villeneuve

LE DISCOURS DU TRONE

QUEBEC. — La première session de la 21ème législature de la province de Québec s'est ouverte mardi dernier, le 20 février. Sir Eugène Fiset, le nouveau Lieutenant-Gouverneur, a ouvert solennellement cette session.

Son Excellence arriva à l'hôtel du gouvernement à 3 h. précises. Après avoir passé en revue une garde d'honneur, formée d'un détachement du régiment de la Chaudière, sous le commandement du capitaine Racul Audet, O.C., sir Eugène fit son entrée solennelle au parlement. Il fut reçu, à la porte centrale par l'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, quelques autres membres du cabinet et le lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale à Québec. Une double haie d'officiers de police avait été formée sur tout le chemin que devait suivre le lieutenant-gouverneur, pour se rendre à ses appartements.

Dans son discours du Trône, sir Eugène Fiset annonce que le gouvernement a l'intention d'accorder aux femmes du Québec le droit de vote aux élections provinciales.

Il y prédit aussi une augmentation des impôts dans les termes suivants: Le fardeau des dettes accumulées en ces dernières années rend indispensable une augmentation des revenus, mais mon gouvernement verra à ce que les impôts soient équitablement répartis."

Le discours exprime les regrets de la province de Québec relativement au décès de lord Tweedsmuir. Il souligne l'honneur insigne accordé au cardinal Villeneuve comme légat du Pape aux fêtes de Domrémy. Sir Eugène Fiset rend hommage à son prédécesseur au poste de lieutenant-gouverneur.

Le discours porte quelques passages sur la guerre, disant, entre autres choses: "Québec fait noblement sa part. Nos fils s'enrôlent en grand nombre et s'apprêtent à maintenir sur les champs de bataille la réputation du glorieux 22ème."

Le gouvernement s'engage à pratiquer une stricte économie et à payer les allocations de chômage à mêmes les revenus ordinaires, dans la mesure du possible. "Dans le but de créer de l'emploi," il favorisera "l'établissement de nouvelles industries en abrogeant certaines lois qui les détournent actuellement de notre province."

Le gouvernement projette aussi d'assurer une distribution plus généreuse et moins coûteuse de l'énergie électrique. Il annonce un programme pour les pêcheries, l'agriculture, la colonisation, les mines, la voirie, les forêts. Relativement au problème du chômage, il promet sa collaboration au gouvernement fédéral, sans préjudice de l'autonomie provinciale.

Le gouvernement présentera une loi de salaire minimum qui remplacera la loi actuelle des salaires raisonnables. Un Conseil supérieur du Travail sera institué. On accordera une attention spéciale aux problèmes de la jeunesse et à la question de l'instruction publique. La lutte aux maladies telles que la tuberculose et à la mortalité infantile sera activée.

NOUVELLES

MONTREAL. — Le budget de la ville de Montréal a été remis aux échevins, corrigé et annoté. Ce buget montre que la ville a un déficit variant entre $7,191,815 et $6,681,815. Dans ce déficit n'apparaît pas une somme de $350,000 pour le coût de l'électricité qui est susceptible de représenter le coût de cet électricité quand la ville aura signé son contrat avec la Montreal Light Heat.

QUEBEC.— Des porte-paroles du gouvernement prédisent que la session provinciale qui s'est ouverte le 20 février sera marquée par des mesures destinées à ramener les Québécois à la terre en faisant de l'agriculture une entreprise rémunératrice, ainsi que par des mesures visant à attirer des capitaux à l'industrie minière.

MONTREAL. — Le fameux 22e qui est maintenant outre-mer a recruté plus de 300 hommes dans la région de Montréal, lors de son premier appel et il espère en recruter 400 autres qui serviront de renfort et seront envoyés outre-mer, après un court entraînement au Canada.

CHICOUTIMI. — La région de Chicoutimi et du lac St-Jean est celle qui, dans toute la province de Québec, a produit le plus de fromage au cours de l'année 1939. La production totale de notre région a été de 6,673,019 livres. La production du beurre pour l'année a été de 1,659,498.

MONTREAL. — Le conseil du Board of Trade de Montréal, à sa dernière réunion a décidé de prier le gouvernement de la province d'attendre la fin de la guerre avant de soumettre à la taxe des compagnies les corporations qui ne sont pas domiciliées dans la province, mais qui y font affaires par entremise d'agents ou de mandataires.

QUEBEC. — A la suite de son retour d'Ottawa où il a conféré avec les autorités fédérales, le maire Lucien Borne a déclaré que des travaux estimés à environ $3,400,000 seront exécutés à Québec.

MONTREAL. — On apprend ce matin la mise en brochure du rapport du congrès de l'Association des étudiants canadiens, tenu à Ste-Anne-de-Bellevue il y a quelques semaines. On se souvient que c'est cette association qui a décidé de tenir un plébiscite sur la conscription parmi les jeunes, étant convaincue à l'avance que l'imposition de la conscription mettrait l'unité nationale en danger.

La ligne Maginot finlandaise

1—Huit à dix canons anti-aériens et anti-tanks; 12 mortiers (d'une portée d'un mille); 30 mitrailleuses (d'une portée de 3 milles), 450 carabines.

2—Centres fortifiés de résistance, pour être occupés par les avant-postes forcés de retraiter.

3—Quinze à vingt canons anti-tanks et anti-aériens, 25 mortiers; 50 à 60 mitrailleuses, 900 à 1000 carabines. Poste-éclair.

4—Douze howitzers, type moyen (portée de 7 milles); 25 canons légers, (portée 6½ milles).

5—Deux postes de détecteurs. Vingt-cinq howitzers, type moyen, 12 canons lourds (portée de 12 milles).

6—Quatre à cinq howitzers lourds (portée de 8½ milles); canons lourds ou canons de chemins de fer (portée de 15 à 22 milles).

7—Tanks, cavalerie, troupes chimiques, divisions mécanisées, gros canons, etc.

* * * (Photo LPS)

La fameuse ligne Mannerheim, en Finlande, soulève l'admiration du monde entier par sa force de résistance et c'est elle qui a permis au vaillant petit peuple finnois de résister, "un contre cinquante", à l'envahisseur rouge. De par la loi de la censure, on ignore exactement où elle se trouve, mais des experts militaires généralement bien informés, nous donnent une idée de cette ligne par le croquis ci-dessus. En bas, à gauche, on voit la ligne dite de couverture, puis, en se dirigeant vers le haut, on aperçoit successivement les contre-approches, la ligne capitale, la ligne de réserve, la Division d'artillerie, le Corps d'artillerie, l'armée d'artilleurs et enfin la Deuxième ligne.

60 DEPUTES COMMUNISTES SONT EXPULSES DE LA CHAMBRE EN FRANCE

PARIS—La Chambre des députés a adopté à l'unanimité une loi d'expulsion des 60 députés communistes du parlement. Le bill précise que treize députés, élus sous l'étiquette communiste, peuvent garder leurs sièges, vu qu'ils ont répudié leur propre ancien parti. On sait que la France a dissous le parti communiste dès le mois de septembre dernier.

En vertu de ce bill, Maurice Thorez, secrétaire du parti communiste en France, est déchu de sa nationalité. Déjà on l'a condamné comme déserteur à six mois d'emprisonnement.

Un comité parlementaire avait étudié le cas des députés communistes. Le porte-parole, Georges Barthélémy, socialiste, a déclaré que les chefs communistes méritent des châtiments plus graves que leurs partisans. C'est le peloton qu'il faudrait pour les chefs, dit-il. Il a ajouté que les expulsés sont des agents de l'étranger et que ceux qui ont revêtu l'uniforme comme soldats sont indignes de porter cet uniforme. Il a demandé que le gouvernement fasse son devoir contre "tous".

La nouvelle loi s'applique à toutes les charges électives, de sorte que la police a immédiatement privé 125 conseillers municipaux communistes de la région de Paris de leurs postes.

MGR ROY ET L'OUEST

"Je n'ai jamais mieux compris qu'au cours de ma mission dans l'Ouest, l'importance qu'il y a, pour la province de Québec, d'encourager les Français des autres provinces de les appuyer de sa sympathie et de son action morale et matérielle. Je n'ai jamais mieux compris la nécessité pratique de la participation du Québec à la vie française des autres provinces."

Mgr Camille ROY,
Conférence au Jeune Barreau
Québec, le 17 février

PIE XII PARLERA A LA RADIO LE DIM. 3 MARS

CITE VATICANE. — On a annoncé officiellement que le Pape Pie XII parlera à tous les catholiques du monde, le 3 mars.

L'allocution de Sa Sainteté sera incluse dans une messe pontificale spéciale chantée en la basilique de Saint-Pierre.

Le communiqué dit aussi qu'immédiatement après la messe, le Souverain Pontife recevra la chorale de la Chapelle Sixtine, qui chantera un "benedictus" composé spécialement par le directeur perpétuel, maestro Monsignor Lorenzo Perosi, pour la circonstance.

L'ELOQUENCE DE S. S. PIE XII

PARIS. — "Les discours et les panégyriques" de Sa Sainteté Pie XII font l'objet dans le dernier numéro de la Vie spirituelle d'une critique très approfondie sous la plume du R. P. Bernadot.

"L'éloquence du Cardinal Pacelli écrit le R. P. Bernadot, était déjà célèbre dans l'Eglise bien avant que Dieu nous fit le bonheur de nous le donner pour père. Il nous souvient de notre stupéfaction au congrès de la presse catholique à Rome et de la stupéfaction de l'immense auditoire de l'entendre prendre la parole en sept langues différentes et avec quelle aisance!

Tous en ces heures de crise auront profit à méditer le discours prononcé à Notre-Dame de Paris le 13 juillet 1937, d'un si grand retentissement, sur la vocation de la nation française.

C'est le tableau de la vie de l'Eglise avec ses épreuves et surtout ses espoirs, estime le R.P. Bernadot après avoir parlé des discours que le Pape fit dans les grandes villes européennes: Rome, Paris, Lisieux, Lourdes, Budapest."

Après avoir cité quelques textes des panégyriques le P. A. Bernadot termine: "On pressent à ces seules citations quelle grandeur surnaturelle et quelle poésie ruissellent des textes ici rassemblés."

ASCENSION, Paraguay. — Le général Jose Felix Esigarribia s'est institué dictateur et a promis une 'démocratie nouvelle' pour son pays. Estigarribia a assumé toutes les fonctions gouvernementales jusqu'aux élections qu'il décréta "en temps opportun."

UN FRONT ANTI-COMMUNISTE MONDIAL

COPENHAGUE, Danemark. — On a discuté dans les capitales scandinaves, la possibilité de former un front anti-communiste mondial pour sauver la Finlande et empêcher l'expansion du communisme en Europe et en Asie.

La critique du président Roosevelt à l'endroit du totalitarisme russe et les raids suédois contre les centres communistes sont deux incidents parmi plusieurs qui font croire à certains observateurs que le jour n'est pas loin où une bonne partie du monde se dressera contre Moscou.

Le discours du président Roosevelt et les raids suédois ont coïncidé avec de nouvelles protestations scandinaves contre les attaques allemandes des navires marchands neutres.

PROTESTATION DES POLONAIS DE MONTREAL

MONTREAL. — Voici le texte de la résolution adoptée par la colonie polonaise de Montréal lors d'une assemblée de protestation tenue à la Société de l'Aigle Blanc, rue Frontenac.

"Nous, les citoyens libres du Canada, de la ville de Montréal et de la banlieue, réunis en assemblée le 1er février 1940, dans la salle de la Société de "L'Aigle Blanc", avons accepté unanimement la suivante résolution solennelle:

1—Nous condamnons devant Dieu et le monde civilisé les crimes abominables et dégoûtants des occupants barbares de la Pologne. Nous condamnons en particulier les exécutions et les déportations en masse de l'innocente population, l'assassinat des femmes et des enfants, le vol et le pillage du bien national et privé, les expulsions de leurs demeures séculaires des Polonais, condamnés ainsi à mourir de faim et de froid, la persécution de la langue et de la religion, la destruction tendancieuse de la culture, de la science et des monuments.

2—Nous jurons de n'épargner ni sacrifices, ni efforts pour contribuer à la victoire de la justice et de la démocratie, dont le symbole doit être la reconstruction d'un fort état Polonais. Les frontières de cet état doivent assurer la sécurité et la paix durable et comprendre le retour de toutes les terres volées par les Allemands au cours des siècles.

3—En assurant le gouvernement du Canada de notre loyauté et de notre confiance, nous le prions en même temps de prendre en considération l'aide aux victimes de guerre en Pologne, et en particulier la possibilité de l'immigration de certaines catégories des réfugiés polonais qui se trouvent à présent dans des conditions lamentables à l'étranger.

4—Au gouvernement polonais de l'Union Nationale et à l'armée polonaise en France, nous transmettons l'expression de notre dévouement spirituel et de la communauté fraternelle ainsi que de la foi dans le triomphe complet de notre juste cause qui assurera à la Pologne un meilleur avenir."

NOUVELLES DE LA GUERRE

Lundi 19 févreir

Tous les états en guerre se préparent intensivement à une prochaine offensive générale.

* * *

Les changements dans les tactiques militaires de l'armée russe en Finlande laisse supposer que des techniciens allemands aident les chefs russes.

* * *

Le débat diplomatique qui s'est engagé entre l'Angleterre, la Norvège et l'Allemagne prend de vastes proportions. Ce débat fut occasionné par l'abordage par un contre-torpilleur anglais de l'"Altmark", navire allemand qui s'était réfugié dans les eaux norvégiennes alors qu'il avait à bord 350 prisonniers anglais. De toute façon, il semble bien que Londres ne cédera pas un pouce dans toute cette affaire.

* * *

Les parlementaires français se plaignent de la sévérité de la censure qu'ils trouvent exagérée.

Mardi 20 février

En Suède, le roi Gustave V vient d'expliquer, dans un message à son peuple, pour quelle raison son pays ne peut envoyer de l'aide militaire à la Finlande, ainsi qu'elle l'a demandé. C'est qu'en agissant ainsi la Suède se trouverait d'abord engagée dans le conflit russo-finlandais; et qu'ensuite elle courrait grand risque de se trouver prise dans la guerre où se mesurent l'Allemagne et les Alliés.

* * *

Malgré les protestations réitérées de la part de la Norvège et de l'Allemagne, M. Chamberlain vient d'approuver l'acte du commandant du "Cossack" en abordant l'"Altmark" et en libérant les 299 prisonniers anglais qu'il y avait à bord. La Norvège a manqué à son devoir d'Etat neutre en ne visitant pas à fond ce navire auxiliaire allemand, qui s'abritait dans les eaux norvégiennes pour transporter des prisonniers jusqu'en Allemagne, dit M. Chamberlain. Cela est inadmissible.

Mercredi 21 février

Les agences de nouvelles nous apprennent que la semaine précédente fut celle où il y eut le plus de pertes maritimes pour les Alliés: 86,000 tonnes de marchandises à destination de la France et de l'Angleterre. Par ailleurs durant cette même semaine 4 navires allemands ont été coulés et deux ont été mis hors de service.

* * *

Moscou prétend s'être emparé de l'un des grands forts de la ligne Mannerheim en Finlande; les Finlandais nient la chose.

* * *

Paris a privé de tout droit de citoyen français le leader communiste Maurice Thorez, député.

Jeudi 22 février

La question du pétrole roumain revient à l'ordre du jour. La Roumanie s'est vu forcée de briser un accord commercial qu'elle avait signé avec l'Allemagne d'après lequel elle s'engageait à livrer près de 150,000 tonnes d'essence par mois. Bucarest a fait savoir que Berlin aurait à se contenter de ce que la Roumanie pourra lui envoyer. L'on se souvient que la presque totalité des puits de pétrole roumains sont exploités par des capitaux français et anglais. Ce sont donc les Alliés qui ont forcé la Roumanie à agir de la sorte. De son côté, l'Allemagne répond à la Roumanie par des menaces.

* * *

La Hollande proteste contre l'effronterie de l'Allemagne dont les avions survolent le territoire tout comme si la Hollande n'était pas pays neutre.

Vendredi 23 février

L'Angleterre surveille étroitement la Russie qui cherche à tromper le blocus en fournissant du pétrole à l'Allemagne. La Russie vient de laisser savoir, à ce qu'on dit, que si des navires anglais allaient couler des cargos russes, cela pourrait être la guerre ouverte entre Moscou et Londres. A Londres, on a l'air de ne pas entendre la menace, ni d'en faire cas.

* * *

Moscou célèbre le 22e anniversaire de l'établissement des Soviets, mais n'a pas atteint encore l'objectif que ses armées s'étaient fixé pour cet anniversaire: la ville de Viipuri (Viborg) en Finlande, à proximité de la ligne Mannerheim.

Samedi 24 février

On rapportait de source autorisée que deux nouveaux sous-marins allemands auraient été coulés dans la mer du Nord. L'aviation aurait participé à ces attaques couronnées de succès.

(suite à la page 3)

LETTRE DE MGR L'ARCHEVEQUE

(Suite de la page 1)

nous a montré comment nous aimer les uns les autres. "Voici mon commandement: aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé moi-même." (Jean XV,12). La différence de culture et de nationalité ne devrait jamais être une cause d'affaiblissement de liens qui nous unissent les uns les autres. Là où se trouve la charité et le respect mutuels, ces différences qui existent de fait entre les nations ne seraient jamais une raison de se faire la guerre.

Voilà l'enseignement de l'Eglise approuvant cependant généreusement le vrai patriotisme. Toutefois, l'amour de son pays ne devrait pas nous rendre assez aveugles pour ne plus pouvoir distinguer la vraie charité chrétienne; cette charité chrétienne qui exige de la considération pour le prochain et ses droits dans la lumière de la charité et de la justice. Cet enseignement fut toujours mis en évidence dans la vie des saints de Dieu, ainsi que dans le travail des nombreux missionnaires, qui, tout en prêchant l'Evangile ont fait naître des institutons de toutes sortes pour les malades, les orphelins et les pauvres.

Une autre erreur des plus nuisibles au bien-être des nations, c'est les conceptions qui n'hésitent pas à délier l'autorité civile de toute espèce de dépendance envers Dieu, le Créateur de toutes choses et la source suprême de toute autorité. L'autorité de Dieu et l'empire de sa loi étant ainsi reniés, le pouvoir civil, par une conséquence inéluctable, tend à s'attribuer cette autorité absolue qui n'appartient qu'à Dieu seul. L'éducation et la religion ainsi que toute autre activité humaine deviennent les serviteurs de l'Etat et sont considérés utiles en autant qu'ils répondent aux intérêts matériels de cet Etat. En s'attribuant une autorité illimitée l'Etat non seulement affaiblit la vie interne de la nation, mais va même jusqu'à ruiner la base de la loi internationale. Le pouvoir et l'influence d'un Etat sont puissants si l'on obéit à la loi naturelle et si l'on reconnaît la source divine de toute autorité.

La raison d'être de l'Etat est de faire converger les activités de la vie nationale vers le bien commun. Mais comme l'homme a été créé pour le ciel, comme l'âme est plus importante que le corps, il s'ensuit que le bien commun ne réside pas seulement dans la prospérité matérielle, mais surtout dans tout ce qui peut contribuer à la perfection spirituelle des individus. Il est bien peu de choses que le Divin Sauveur a enseigné plus souvent que de "chercher d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît."

Le bien-être de la famille devrait être toujours une des premières sollicitudes de l'Etat. Les droits de la famille devraient être respectés particulièrement en ce qui concerne la religion et l'éducation. Une nation est forte en autant que sa vie de famille est intègre. Les droits de la conscience devraient être respectés d'une manière toute spéciale en ces temps où la guerre actuelle exige un impôt des plus onéreux en vies humaines et en propriétés. L'Etat peut exiger les biens et la vie elle-même, mais l'âme, jamais. Et cependant, durant ces dernières années plusieurs pays ont introduit des systèmes d'éducation qui tendent à éloigner les enfants du Christ et à en faire, corps et âme, la chose de l'Etat. Leur folie ne peut que nous rappeler ces paroles du prophète: "Celui qui s'éloigne de Vous sera inscrit sur la terre." (Jér., XVII,13).

Lorsque la lutte cruelle et amère de la guerre présente sera terminée il faudra établir le nouvel ordre de la vie nationale et internationale sur le roc solide de la loi naturelle et de la révélation divine. Rien autre ne peut assurer la paix ou ramener la confiance mutuelle si nécessaire dans toute relation internationale. Ce serait de la pure folie, et cela pourrait conduire aux pires malentendus que d'essayer préparer des termes de paix si l'on ne se base pas sur une norme au-dessus de tout intérêt de nations ou de partis. Il n'y a qu'une règle qui puisse être utilisée avec succès: c'est la loi divine telle qu'exprimée par les dix commandements. Les problèmes économiques et sociaux de notre siècle sont généralement problèmes moraux. En effet ils sont dus en grande majorité à la distribution inégale des richesses et à une compétition sans restrictions du commerce et de l'industrie; cependant ils ont leurs racines dans l'affaiblissement des convictions morales et religieuses, convictions qui ne seront maintenues que par la reconnaissance intelligente et pratique de notre dépendance de Dieu, et par l'acceptation de Sa loi comme devant nous servir de guide dans notre vie. Par conséquent la rééducation du genre humain doit être morale et religieuse. Elle doit procéder du Christ et doit être guidée par la justice et consommée par la charité.

Cette régénération de la société est l'oeuvre de l'Eglise. La tâche est lourde, mais jamais il n'y en eût de plus sublime. Les milices de Satan sont bien organisées. Elles ont pour but de détruire l'Eglise du Christ et d'effacer du coeur des enfants toute notion du vrai Dieu. Leurs instruments sont le mensonge, la violence et l'indolence de certains chrétiens. Nous savons que l'Eglise finira par triompher, mais les pertes seront énormes si nous ne nous hâtons à la défense de nos foyers et de nos principes. C'est donc une nécessité pour le laïcat de se mettre franchement et ouvertement au travail, aidant à faire connaître l'Eglise et ses enseignements, et démontrant leur sincérité par une pratique fidèle de leur religion en endurant tous les sacrifices qui pourront être nécessaires pour son support et son accroissement. "Celui qui vit dans le Christ refuse de se laisser dominer par les difficultés mais au contraire se sent attiré à travailler de toutes ses forces et avec entière confiance en Dieu."

La rareté des prêtres rend la coopération laïque d'autant plus nécessaire. La fermeture de séminaires et d'églises, la détention dans les prisons et les camps de concentration, le massacre de plus de 10,000 membres du clergé Espagnol durant la récente guerre civile dans ce pays, a beaucoup augmenté la rareté des prêtres. Le domaine le plus fructueux pour l'apostolat laïc est le cercle familial. Il n'est pas d'entourage plus propice pour influencer la génération nouvelle. "Quand les églises sont fermées, quand l'image du Christ est enlevée des écoles, la famille demeure le refuge providentiel et inébranlable de la vie chrétienne."

Souvent le travail bienfaisant de l'Eglise est retardé par des obstacles que mettent sur son chemin des personnes qui devraient connaître les leçons de l'histoire assez bien pour en agir autrement. La bassesse des expédients politiques ont clairement démontré, durant ces dernières vingt-cinq années, que l'on ne pouvait rien pour guérir les maux de la vie sociale et économique, à moins d'un retour vers le Christ, avec un aveu sincère de notre incapacité et une ferme résolution de suivre Ses commandements.

Il arrive parfois que des Chefs d'Etat ont peur de l'influence de l'Eglise. Mais il n'y a pas une seule autre institution pour prêcher plus hautement l'obéissance et le respect à l'autorité légalement établie. En cela l'Eglise marche sur les traces de son Divin Fondateur qui, non seulement ordonne de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, mais aussi à César ce qui est à César (Matt., XXVI, 21). L'Eglise ne réprime pas les ambitions humaines; au contraire, elle forme des caractères qui ne veulent pas de compromis avec leur conscience. La grande mission, c'est d'apporter la paix et le bonheur aux individus comme aux nations, et de les préparer pour le bonheur éternel dans une autre vie à venir.

Dans cette "heure de ténèbres" des paroles de consolation et d'encouragement paternel sont offertes à ceux qui souffrent des horreurs de la guerre. Le Saint-Père fait allusion, en des termes fort touchants, à la Pologne "qui pour sa fidélité à l'Eglise, pour ses services dans la défense de la civilisation chrétienne, écrits en caractère indélébiles dans les annales de l'histoire, a droit à une généreuse et fraternelle sympathie de l'univers tout entier, pendant qu'elle attend, se confiant en la toute puissante protection de Marie, Aide des Chrétiens, l'heure de sa résurrection dans l'harmonie des principes de justice et de paix."

Le Saint-Père termine avec une brève allusion aux efforts qu'il a faits pour empêcher la guerre, efforts faits au risque même de voir ses aspirations et ses intentions mal comprises en certains quartiers. Il nous rappelle que le Christ-Roi n'est jamais plus prêt de nous que dans l'heure de l'épreuve, et qu'il offre à chacun la grâce nécessaire pour être fidèle, quelques soient les difficultés à surmonter. Il s'adresse enfin à tous les chrétiens, et spécialement aux enfants, leur enjoignant de faire des prières quotidiennes au Prince de la Paix, afin qu'Il accorde sa paix à l'univers affligé et en détresse. Répondons avec générosité, durant le Carême, à cet appel. La nature de notre travail, ou l'état de notre santé, peut nous dispenser d'une partie des pénitences prescrites par l'Eglise pour le temps du Carême, mais il demeure toujours une certaine obligation de la prière et de la mortification.

Cette lettre sera lue dans toutes les églises de l'archidiocèse le premier dimanche après sa réception. Que Dieu vous bénisse tous,

Sincèrement vôtre dans le Christ,

Mercredi des Cendres, 1940.

LA COMMUNION AUX SOLDATS

L'aumônier s'apprête à donner la comunion à ses fidèles dans des conditions peu communes, mais à la guerre comme à la guerre.



LEEDS, Angleterre. — Le "Yorkshire Post" vient de publier une information à l'effet que les Russes construisent une "ligne Staline" en Pologne pendant que des techniciens allemands seraient à leur aider à fortifier les ports de la mer Noire et la frontière turque.

PARIS. — Le premier ministre Edouard Daladier a établi un bureau central d'information au ministère de la défense nationale qui aura pour but de coordonner toutes les mesures des différents ministères contre la propagande subversive, l'espionnage et le sabotage.

REGLEMENTS DU CAREME

1.—Tous les jours du Carême, les dimanches exceptés, sont jours de jeûne. Durant ces jours un seul repas complet est permis, soit le midi ou le soir, selon l'usage. Le matin une collation d'environ deux onces, et le soir, ou le midi, un léger repas d'environ 8 onces, sont permis.

2.—La viande est permise au repas principal tous les jours du Carême, excepté les mercredis et vendredis, le samedi des Quatre-Temps, et le matin du Samedi Saint, qui, en plus d'être des jours de jeûne, sont aussi des jours d'abstinence.

3.—L'on peut servir du poisson ou de la viande les jours où l'usage de la viande est permis.

4.—L'usage des oeufs, du lait, du beurre et du fromage sont, de par l'usage commun, permis tous les jours du Carême; la graisse peut être employée dans la confection de tous les aliments.

5.—La loi du jeûne oblige toutes les personnes âgées de 21 à 59 ans révolus, à moins qu'elles en soient dispensées par de bonnes raisons. La loi de l'abstinence oblige tous ceux qui ont 7 ans.

6.—Le Carême se termine à midi le Samedi Saint.

Voici ceux qui sont dispensés du jeûne:

1.—Toute personne de moins de 21 ans ou de plus de 59 ans.

3.—Les mères enceintes ou nourrissant leurs bébés.

2.—Ceux dont le travail journalier exige un grand déploiement de force physique.

4.—Les malades et les convalescents.

L'on peut être dispensé du jeûne sans toutefois être pour cela dispensé de l'abstinence. Dans le doute, consultez votre pasteur, votre directeur spirituel ou votre confesseur.

Toute personne dispensée du jeûne ne devrait pas oublier cependant qu'elle n'est pas dispensée de la loi générale de la pénitence et de la mortification. "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." (Luc, 13, 5).

Les danses et tout autre amusement de ce genre sont défendus durant le Carême, en commémoration de la Passion et de la mort du Sauveur.

Le temps pascal, dans l'archidiocèse, commence au premier dimanche du Carême, et se termine le dimanche de la Trinité. Nous enjoignons aux fidèles de vouloir bien se préparer dignement à l'accomplissement de ce grand devoir pascal.

LITURGIE

4ème Dimanche du Carême

EVANGILE

(S. Jean, ch. IV, v 1 à 15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peule, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, ou il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus dit: Faites-les asseoir Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent cinq corbeilles des morceaux qui étaient restés des douze pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

REFLEXIONS

Pour un oeil attentif et réfléchi, le monde est plein de miracles. Le grain de blé qui germe en terre, l'innombrable variété des productions de la nature, le cours des astres, la régularité des saisons, l'ordre admirable de l'univers, sont autant de signes visibles qui nous montrent Dieu et qui devraient nous le faire aimer. Malheureusement presque personne ne les remarque. Ce sont en soi des merveilles étonnantes; mais elles ne nous frappent plus, parce qu'elles se passent journellement sous nos yeux Dieu, pour réveiller notre foi, s'est réservé ces événements rares et extraordinaires qu'on appelle plus spécialement miracles. Telle est cette multiplication des pains dans le désert, un des plus frappants de l'Evangile. Il fut opéré publiquement en présence de cinq mille personnes, instantanément, sans préparatifs antérieurs, dans un lieu et avec des circonstances où l'erreur et la fraude étaient impossibles. Que ce fait parle donc ici à nos coeurs! Celui qui a pu multiplier dans ses mains les cinq pains d'orge et en nourrir cinq mille hommes, quel est-il, sinon Celui qui, avec quelques graines légères, produit sans cesse de riches moissons? C'est le même Dieu, toujours également bon, également puissant. Le pain que nous mangeons chaque jour est aussi miraculeux que celui du désert: ne le mangeons point sans bénir l'invisible main qui nous le distribue avec tant d'amour et de libéralité!

PARIS. — Un peloton d'axécution a mis fin à la vie de Jean Kuhn, du duché de Luxembourg, trouvé coupable d'avoir livré à l'Allemagne, avant la présente guerre, des secrets de la défense nationale française.

BUCAREST. — On a appris de bonne source que le roi Carol de Roumanie avait informé le gouvernement italien de son désir de se rendre prochainement à Rome pour avoir des entretiens avec le roi Victor-Emmanuel et le premier ministre Mussolini.

WASHINGTON. — Le président Pittman, du comité sénatorial des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis est libre de prendre des mesures de représailles contre toute nation qui viole les droits américains.

QUEBEC. — Le 1er février dernier, on a émis 48,977 chèques pour un montant de $883,118.72 en faveur des vieux et des vieilles. Depuis que la loi est en vigueur, on a payé un montant total de $33,613,432.26.

BOITE AUX QUESTIONS

Est-ce vrai que la Sainte Vierge Marie avait une soeur?

—Oui, la Sainte Vierge Marie avait une soeur et pour l'affirmer l'on se base sur un texte de l'Evangile de S. Jean: "Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la soeur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine." (Chapitre 19, verset25).

* * *

Quelles sont les conditions que nos actes doivent avoir pour être utiles au salut?

Il faut qu'ils soient volontaires, moralement bons, surnaturels et méritoires. Pour expliquer à fond chacune de ces conditions, il faudrait de longs développements. En suivant attentivement cette colonne du journal, on trouvera souvent ce qu'il faut pour être bien renseigné sur ces divers sujets.

* * *

Notre-Seigneur a dit que ce qui pénètre dans la bouche ne souille pas le coeur de l'homme. Par conséquent la viande le vendredi ne souille pas le coeur de l'homme.

Il est vrai de dire que la viande ne souille jamais le coeur ou la conscience de l'homme. C'est pourquoi si, un jour de maigre, vous mangez de la viande par erreur ou à cause de maladie ou pour une autre raison légitime, il n'y a aucun mal. Mais ce qui souille la conscience de l'homme, c'est la désobéissance dont on se rend coupable lorsque, sans raison suffisante, on fait gras un jour défendu.

Le Christ a enseigné que le pécheur doit faire pénitence. Mais si chacun de nous était laissé à lui-même il est probable qu'il y en aurait bien peu qui feraient pénitence. L'Eglise, qui veut notre salut, nous impose donc une obligation de faire pénitence par le jeûne et l'abstinence.

* * *

Qu'est-ce que le Libéralisme économique, et pourquoi l'Eglise y est-elle opposée?

—1. Le Libéralisme économique est une doctrine qui enseigne que l'Eglise ne doit pas se mêler du tout des questions économiques. D'après cette doctrine, le gouvernement doit laisser faire l'industrie et le commerce et les choses s'arrangeront d'elles-mêmes pour le mieux. Mais ceux qui soutiennent cette doctrine vont encore plus loin et ils veulent que, dans les questions économiques, on ne tienne pas compte même des lois ordinaires de la morale.

2. L'Eglise est opposée à cette doctrine parce qu'elle est fausse et conduit aux pires excès. L'Etat a pour mission de travailler à promouvoir le bien commun et de protéger les faibles et les opprimés. Il doit donc protéger les ouvriers contre l'égoïsme de certains capitalistes qui abusent de leur puissance pour grossir leurs fortunes aux dépens des travailleurs.

De plus les lois de la morale, en particulier les lois de la justice, doivent régler toute l'activité humaine et par conséquent l'activité économique.

CHEZ LES LIBERAUX

(Suite de la page 1)

Le Canada d'abord

Le Canada étant devenu nation aux yeux du monde, nous possédons les avantages mais aussi les obligations que cet état comporte. La première de ces obligations est celle de notre propre sécurité. Chaque membre du Commonwealth britannique a le devoir primordial d'organiser sa propre défense. Tel est le fondement même de notre libre association et de toute collaboration au sein de l'Empire. Ainsi l'a reconnu chaque conférence impériale tenue depuis 1923.

Préparation

"Le chef de l'opposition accuse le Gouvernement "de manque de préparation." Manque de préparation à quoi? Entend-il le manque de préparation aux fins de la défense nationale, ou bien le manque de préparation, de la part du Canada, en temps de paix, à la participation active à une guerre européenne? S'il entend le manque de préparation aux fins de la défense nationale, ses accusations sont fausses. S'il veut parler du manque de préparation de la part du Canada, en temps de paix, à la participation active à une guerre européenne, dans son vif désir de condamner le gouvernement, il oublie les faits et se condamne lui-même. En temps de paix, il n'a jamais prôné, non plus, la préparation à une guerre européenne.

"Il est parfaitement vrai que nous n'avons pas, en temps de paix, établi de budgets de guerre. L'eussions-nous fait, nos projets n'auraient pas reçu l'appui du parlement.

Effort de guerre

"Nous convoquions le parlement le 1er septembre 1939. L'Angleterre déclarait la guerre le 3 septembre. Le 1er septembre, j'annonçais que, advenant le cas où la Grande-Bretagne déclarerait la guerre le gouvernement conseillerait au parlement de lui accorder l'appui du Canada. Le gouvernement anglais nous apprit que notre aide ne pouvait revêtir de forme plus utile que celle de la participation à la défense navale et aérienne de Terre-Neuve, du Labrador, des Iles françaises du golfe Saint-Laurent, ainsi que des Antilles anglaises et françaises. Nous n'avons aucunement tardé à fournir une telle aide. Le gouvernement anglais tenait par ailleurs à nous bien faire saisir l'importance qu'il y avait à accroître l'entraînement des aviateurs, et ainsi notre armement naval et aérien, ainsi qu'à envoyer outre-mer le plus tôt possible des aviateurs et des machinistes spécialisés. Nous nous sommes rendus à ce désir sans retard.

Nous avions déjà comencé à organiser et à entraîner une division qui devait être prête à faire la traversée dès qu'on en aurait besoin. Le même jour, le Gouvernement décida d'organiser une deuxième division. Afin de consacrer nos énergies à répondre aux besoins des forces alliées de la manière qu'on nous avait indiquée, le recrutement d'ordre général fut remis à plus tard.

Marine et aviation

La Marine canadienne patrouillait déjà nos eaux territoriales de même que celles de Terre-Neuve et des Antilles. Elle participait au convoyage des navires, au dragage de mines et à la défense anti-sous-marine Nous procédâmes sans retard à la construction de vaisseaux anti-sous-marins et de dragueurs de mines. Nous autorisions un plan très élaboré d'entraînement aérien au Canada en vue de fournir des pilotes et des aviateurs en nombre croissant. Voilà ce qui était projeté et accompli moins de trois semaines après l'ouverture des hostilités, à la suite de consultations avec les autorités britanniques et de concert avec elles. Est-ce là, dites-moi, manque de préparation? A vous de répondre

Programme impérial d'aviation

Quelques mois avant le début de la guerre, nous avions déjà conclu un accord avec l'Angleterre comportant l'instruction supérieure d'un nombre déterminé de pilotes britanniques dans les écoles d'entraînement de notre aviation militaire. Ce fait, joint aux avantages géographiques de notre pays, désignait le Canada comme le centre logique de cette vaste entreprise.

Nous avons accepté le principe de la proposition sans hésitation et sans réserve. Il en fut de même pour la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Le 17 décembre, je vous donnais, à la radio, un aperçu du plan accepté par les quatre gouvernements ce jour-là même. Tenant compte du facteur temps et du facteur distance, je vous demande si la signature de cette entente ne témoigne pas hautement de la vigueur et de l'efficacité de nos actes.

Le Canada a assumé la part la plus importante de ce projet vraiment extraordinaire.

Nos effectifs

Aujourd'hui, 70,000 hommes sont dans les rangs de l'armée active du Canada; le corps d'aviation royal canadien en compte plus de 9,000; la marine royale canadienne et la réserve des volontaires de la marine royale canadienne, plus de 6,000. De jeunes Canadiens, par dizaines de mille, hausseront ces chiffres à mesure que progressera l'application du plan d'entraînement d'aviateurs et que se poursuivra le recrutement des autres armées. L'oeuvre réalisée par le Canada depuis le début de la guerre, sur mer, sur terre et dans les airs, peut à bon droit nous inspirer une légitime fierté nationale.

Front intérieur

Je désire maintenant vous entretenir brièvement de certaines dispositions prises à l'égard de ce qu'on appelle le front intérieur, parce que à cet aspect de la besogne de guerre, collaborent chaque cultivateur, chaque pêcheur, chaque bûcheron, chaque travailleur du Canada en somme.

Le premier ministre passe alors en revue la question des transports, de l'industrie, des approvisionnements de guerre, de l'agriculture.

"La Commission des approvisionnements agricoles, dit-il, travaille sans relâche, se proposant un double but. Elle s'est efforcée, avec succès, d'adapter nos méthodes agricoles aux nécessités de la guerre. Elle a élaboré des plans en vue d'éviter un désastre à l'agriculture dans la période d'après-guerre. Le cultivateur canadien a énormément contribué au succès de la dernière guerre. Il aide à gagner celle-ci. S'il n'en dépend que de nous, nous entendons qu'il ne perde pas le fruit de son labeur, et qu'il ne soit pas encore une fois, en temps de paix, la victime d'une crise qu'il n'a nullement provoquée.

Telle est l'oeuvre, qui, selon le chef de l'opposition, constitue l'enjeu de la présente élection. Il vous demande de renverser le Gouvernement à cause de l'inefficacité de son effort de guerre. Je soutiens qu'aucun gouvernement autant que le nôtre n'a mériter de conserver la confiance de la population par suite de la manière dont, en temps de guerre, il s'est acquitté d'une haute fonction nationale. A tout événement, il vous appartient d'en juger. C'est votre intérêt et votre avenir qui, aujourd'hui, sont pesés dans la balance politique.

Mes collègues et moi-même consentons volontiers à nous laisser juger par la population du pays. Par bonheur, c'est à votre jugement que nous faisons appel. Le prochain scrutin dira qui seront députés au Parlement du Canada durant les prochains cinq ans. Vous avez l'occasion de décider librement et sans entrave ce qui conviendra le mieux à vos intérêts.

CHEZ LES CONSERVATEURS

(Suite de la page 8)

parlement, et, par subterfuge, d'en imposer au peuple, de capter ses suffrages et de reprendre le pouvoir.

"La vérité, c'est que M. King et M. Lapointe sont dévorés par la peur: peur des questions, peur des enquêtes, peur de la discussion, peur de leurs amis comme de leurs adversaires, peur de Londres, peur de Toronto, peur de l'Ouest, peur du Québec. Ou plutôt la vérité toute nue, c'est que M. King, à cette saison rigoureuse de l'année, au coût de tant de million de dollars, recourt à des élections générales pour vider sa chicane avec M. Hepburn, confondant par là unité libérale avec unité nationale. Il veut détruire la seconde pour rétablir la première.

Participation

Mais les grands chefs, les orateurs, les cabaleurs, de MM. King et Lapointe se répandent déjà dans tout le pays pour essayer de faire oublier leurs déclarations officielles de 1935 à 1939 alors que planait sur le monde la menace du fléau qui l'accable aujourd'hui. En ces temps-là, ces messieurs ne se gênaient pas pour promettre à la populaton, et même dès les élections de 1935, que le parti libéral éviterait la participation à la guerre; que si l'on votait des centaines de millions de dollars pour les armements, tant et aussi longuement que le parti libéral garderait le timon des affaires, pas un sou, pas un homme ne serait expédié en dehors du pays.

N'en avons-nous pas assez entendu de ces belles phrases de MM. Lapointe et Cardin? Sont-ce des députés ou porte-paroles conservateurs qui depuis cinq ans ont ainsi trompé le peuple? qui ont exploité les passions démagogiques? qui, déjà en 1930, dressaient, dans une élection générale fédérale, l'épouvantail de la conscription dans la province de Québec?

Conscription

Ces libéraux, qui promettaient la non-participation hors du pays aux guerres européennes en même temps qu'un tunnel dans Saint-Henri, à Montréal, vont se promener dans la province de Québec pour dire que si un parti conservateur prend le pouvoir, il y aura la conscription; que si c'est un parti libéral, il n'y en aura pas. Tout récemment, encore, un ancien procureur général du cabinet libéral de la province de Québec, dont le fanal est resté célèbre, dans un congrès pour choisir un candidat, tentait de faire croire que M. Manion, chef du parti conservateur, était pour la conscription. N'est-ce pas là la cabale mensongère qu'on a commencée de porte en porte et qui se poursuivra jusqu'au soir de l'élection, dans les foyers de la province de Québec?

La vérité c'est que le chef du parti national conservateur, M. Manion, s'est solennellement prononcé contre la conscription. La vérité, c'est que pendant la Grande guerre de 1914, il a passé quatre années au front comme chirurgien; qu'il s'est penché sur nos glorieux blessés; qu'il a vu de près les horreurs de la guerre, qu'il est père de famille; qu'il a trois fils en état de porter les armes. Pensez-vous Mesdames et messieurs, qu'il viendrait vous mentir, vous leurrer, sur une question aussi grave? Ne préférez-vous pas sa parole à celle des politicailleurs qui vous ont si longtemps trompés?

Ce qu'il faut

La nation canadienne, en ces heures tragiques, a besoin d'un gouvernement qui soit au-dessus de pareils soupçons, d'une administration qui ne gaspille pas les deniers publics au profit des entrepreneurs en munitions, des fabricants de mitrailleuses et des fournisseurs partisans; elle a besoin des meilleurs cerveaux; il lui faut un gouvernement qui n'ait pas peur des justes interpellations et de la pleine discussion en parlement; qui appelle aux postes de service national les Canadiens les plus compétents, même s'ils sont de langue française.

Il faut des députés qui ne craignent pas de parler haut et net; qui ne tremblent pas chaque fois que M. Lapointe leur fait les gros yeux; qui ne courbent pas leur front quand M. Cardin leur refuse un bureau de poste ou des travaux de chômage. Donnez-nous des hommes; nous accomplirons notre besogne, besogne plus importante encore à réaliser au sein d'un gouvernement national qu'au milieu du parti libéral. Pourquoi refuserions-nous que les nôtres y soient amplement représentés? Donnez-nous des champions et des défenseurs.

Aux Fermiers

LE CHEVAL DE TRAIT PERCHERON

Par J.-R. Pelletier, Régisseur

Des onze races de chevaux de trait créées et maintenues en France la race percheronne se classe comme la plus importante et la plus célèbre. Sa patrie est le Perche, d'où elle tire son nom. C'est une vaste contrée pittoresque, coupée de nombreuses vallées fertiles, au sol riche et aux pâturages classiques.

Toute cettes région est renommée pour ses centres d'élevage et la splendeur de ses prés. Pour mieux illustrer cet état de choses, me serait-il permis de citer le commentaire figuré que me faisait un jour un paysan normand: "Les herbages du Perche sont tels que celui qui y perdrait son sabot à la tombée du jour ne pourrait le retrouver au lendemain, tant l'herbe aura poussé durant la nuit."

Le percheron prit souche en Amérique, quand en 1816 fut importé l'étalon gris Mchitt. Plus tard en 1839, quatre autres sujets furent introduits au New-Jersey. En 1868 fut introduit dans l'Iowa, l'étalon Normandie No. 168. En 1875, une jument percheronne 'La Belle France arriva dans l'Illinois avec une jeune pouliche grise née au cours de la traversée et désignée "Mid-Ocean."

Au Canada, un des premiers étalons introduits fut Philistin en 1911, acheté par l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. En 1876, fut fondée l'Association Nationale des importateurs et des Eleveurs de chevaux percherons-normands L'Association Américaine des éleveurs de chevaux percherons et l'Association Canadienne des éleveurs de chevaux percherons sont de fondation plus récente, mais toutes les deux sont administrées pour le maintien de cette race en Amérique.

Grâce sans doute aux aptitudes utilitaires de cette race et à la haute valeur des premiers sujets d'élevage importés, la race percheronne a conservé depuis son introduction en Amérique, une popularité qui dépasse celle de toutes les autres races. Ainsi au recensement de 1930, il y avait chez les chevaux de trait aux Etats-Unis, 33,033 sujets enrégistrés de race percheronne; 8,841 de race belge; 1,454 de race Clydesdale. Au Canada pour les quinze années de 1921 à 1935, il y eût chez les chevaux de gros trait 15,213 enrégistrements de la race Clydesdale; 10,545 de la race percheronne et 2,636 de la race belge.

Longtemps le renouvellement du cheptel chevalin sur nos fermes québecoises se faisait par des importations de chevaux croisés élevés sous un entourage climatologique fort différent du nôtre. En ces dernières années le tracteur a aussi joué son rôle. Cette source d'énergie a non seulement contribué à faire tomber les importations, mais elle a aussi pris la place de bien des bons chevaux élevés chez nous Nous n'avons pas à faire le procès du tracteur, qui a aussi sa place et ses mérites, mais par contre, nous avons le droit de lui comparer la concurrence de la traction animale.

Par sa mobilité, par son adaptation à tous les travaux, par la nature de son alimentation tirée du sol, le cheval réalise en beaucoup de régions, le moteur idéal.

En somme l'élevage du cheval de trait est assuré chez nous d'un assez long avenir et les temps présents sont plutôt favorables à cause de l'ouverture des débouchés extérieurs notamment les contrées belligérantes dans le présent conflit européen. Toutes ces contrées sont importatrices de fortes quantités de carburants nécessaires au fonctionnement des armées motorisées; ce qui en augmentera les prix à travers le monde. Par ailleurs, tous ces pays où les carburants entrent dans la première catégorie des articles nécessaires à la défense nationale ont recours aux chevaux au lieu des camions pour la messagerie lourde des villes; d'où une demande augmentée pour les chevaux.

La présente crise fournit donc à l'éleveur canadien l'occasion d'étudier, de corriger et d'amender tous les facteurs de l'élevage en vue d'en obtenir du succès tant pour les sujets désignés à son propre usage que pour ceux destinés à la vente.

Notre cultivateur n'a pas besoin d'un cheval géant, mais s'il veut se fier un peu au vieux dicton français qui suppose la puissance proportionnellement au volume corporel et s'il veut à l'occasion réaliser une vente lucrative, il doit tout de même garder une juste limite dans le poids. Au point de vue économique, le cheval trop lourd est un consommateur onéreux de fourrages et d'un entretien relativement coûteux pour sa productivité. Par ailleurs, le cultivateur bien particulier de la préparation de son sol a besoin d'une bonne traction. A vrai dire, le rendement des récoltes est proportionnel à la puissance de traction d'une ferme donnée. Il ne faudrait pas confondre cependant une force explosive et une courte capacité de travail avec un vigoureux coup de collier pendant un travail prolongé et soutenu.

A qui connaît peu le cheval, la souplesse, la trempe et la belle conformation s'imposent plutôt que les qualités dynamiques, la stature et le volume. Les modèles variés du percheron canadien les rendent aptes à composer toute la gamme des chevaux de trait, depuis le cheval de trait moyen jusqu'à celui de gros poids. C'est un peu le cas de quelques autres races. De fait toutes nos races de chevaux possèdent une histoire généalogique intéressante et conservent dans leurs annales des prouesses remarquables. Comme on me l'avait demandé, je n'ai fait ressortir ici que celles du percheron!

(La Terre de Chez-nous)

RACES D'ABEILLES

La race originale d'abeilles élevée au Canada est l'abeille noire commune, parfois appelée "noires d'Allemagne". M. C.-B. Gooderham, Apiculteur du Dominion, dit que ces abeilles sont très bonnes butineuses et douces, faciles à manier et à conduire. Elles ont deux gros défauts, d'abord leur couleur, qui fait qu'il est difficile de trouver la reine, et leur tendance à contracter la loque européenne. On trouve encore des colonies de cette race dans le Québec et les Provinces Maritimes. L'abeille italienne introduite un peu après l'abeille noire est aujourd'hui la plus répandu au Canada. On croit qu'elle doit une partie de sa popularité à sa couleur brillante, jaunâtre.

L'abeille italienne est rustique, bonne butineuse, assez docile et plus ou moins résistante aux maladies, suivant les espèces. Certaines espèces d'italiennes sont très résistantes. Son défaut principal c'est qu'elle est très portée à piller ses voisins et qu'elle cause parfois beaucoup d'ennuis de ce chef. En ces quelques dernières années deux autres races ont attiré baucoup d'attention; ce sont les Carnioliennes et les Caucasiennes, toutes deux de couleur foncée et par là se prêtant à l'une des objections soulevées contre la noire. Ces deux races se sont montrées rustiques, excellentes butineuses, mais on n'est pas encore fixé sur leur aptitude à résister aux maladies.

On prétend que toutes les races d'abeilles foncées travaillent à une température plus fraîche que les Italiennes, mais ce fait reste encore à démontrer au Canada. Dans une épreuve à Ottawa, les abeilles foncées n'ont pas produit autant que les Italiennes pendant une période de dix ans ou plus. Les trois races sont à l'essai sur d'autres points au Canada L'objection principale contre l'abeille carniolienne c'est qu'elle a une forte tendance à essaimer et il est douteux que cette race trouve faveur chez les apiculteurs canadiens.

D'autre part, l'abeille canadienne plaît beaucoup parce que c'est la plus douce à manipuler de toutes les races mentionnées. Le défaut principal des Caucasiennes c'est qu'elles font un emploi excessif de propolis, mais c'est là un défaut que l'on peut pardonner chez une abeille qui est excellente butineuse et présente une très grande docilité. Dans les régions où les différentes races ont été tenues à peu de distance l'une de l'autre, il y a eu une certaine quantité d'hybridation et les hybrides résultants sont très communs. Ces abeilles hybrides sont vigoureuses, excellentes butineuses, mais elles se font remarquer par leur méchanceté. Il y a cependant des apiculteurs qui sont prêts à endurer de gros inconvénients pour avoir de fortes récoltes de miel.

NOUVELLES DE GUERRE

(Suite de la page 3)

On annonce d'Oslo que trois navires norvégiens ont été coulés hier dans la mer du Nord par des avions allemands qui auraient mis le feu à un quatrième navire. La dépêche d'Oslo n'indique pas le nom de ces navires et ne fournit aucune précision.

* * *

Le gouvernement norvégien va proposer l'arbitrage à la Grande-Bretagne si les deux pays ne réussissent pas à s'entendre prochainement sur l'affaire de l'Altmark. On sait que la Norvège réclame la remise des 299 prisonniers anglais détenus à bord du navire et que la Grande-Bretagne réclame l'internement du navire allemand.

* * *

Le commandant en chef de l'armée finlandaise, maréchal baron Mannerheim, a publié une proclamation pour souhaiter la bienvenue aux volontaires suédois qui se sont enrôlés dans l'armée finlandaise pour défendre "la liberté du Nord." Après avoir rappelé que Suédois et Finlandais ont souvent combattu ensemble pour la religion de leurs ancêtres, leur culture séculaire et l'ordre juridique nordique, il leur a exprimé la reconnaissance de la nation finlandaise.

PARIS. — Les marines française et anglaise prendront toutes les mesures voulues pour que les eaux norvégiennes ne servent pas aux fins de belligérants, qu'elles mettront fin aux actes de guerre allemands dans les eaux norvégiennes.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½
AVOINE —	
No 2 C.W.	26
No 3 C.W.	22½
Fourrage No 1	21
Fourrage No 2	20
ORGE —	
No 1 C.W.	37
No 2 C.W.	37
No 3 C.W.	35
SEIGLE —	
No 2 C.W.	551½
No 3 C.W.	46½
No 4	44½
BETAIL	
Bouvillons de choix	6.00 à 6.50
Ordinaires	5.25 à 5.75
Génisses de choix	5.50 à 6.00
Ordinaires	4.25 à 5.25
Vaches de choix	4.00 à 4.25
Ordinaires	3.50 à 4.00
Taureaux	3.00 à 4.25
Veaux de choix	6.50 à 7.00
Cochons pour bacon	8.50
Moutons d'un an	5.00
BEURRE	
No 1	27½
No 2	26
No 3	24½
CREME	
Spécial	25
No 1	23
No 2	20
OEUFS	
A	12
B	11
C	9

ELECTION DE CONSEILLERS A PICARDVILLE

Parties de cartes. — Autres nouvelles

Le 17 courant se tenait dans la salle du village la grande assemblée annuelle du district municipal d'Hazelwood.

L'assistance était nombreuse; on y discuta plusieurs questions importantes .Il y eut nomination des conseillers pour les divisions No 4 et No 6. Pour la première fois M. Charles Holder se retirant, M. Auguste St-Arnault et M. Gouin furent amenés comme aspirants candidats. Il y eut élection des deux côtés, le 24. M. St-Arnault fut élu tandis que M. G.-F. Guest rentrait de nouveau en fonctions après avoir remporté 17 votes sur M. Whatson.

* * *

Au commencement du mois la partie de cartes des garçons réunissait à la salle toute la jeunesse de la paroisse à laquelle s'étaient joints parents et autres groupes.

MM. Gérald Cloutier, Lucien Nadeau et Gérard Riopel en étaient les organisateurs. L'initiative de ces jeunes et le bel esprit d'entente de tous, méritent de sincèrs félicitations.

* * *

Dimanche dernier tout le groupe de l'est du village avaient leur partie de cartes chez Mme Aimé Valiquette. Par cette température ce fut un beau succès

* * *

La semaine dernière, M. Léonard St-Louis prenait la gérance du restaurant de M. Euclide Racine. Souhaitons-lui tout le succès possible dans sa nouvelle occupation.

* * *

M. J.-D. Demers souffrant d'un mal de tête sérieux, nous est revenu après quelques jours d'hôpital. Puisse-t-il se rétablir complètement sous peu .



La semaine dernière, nous recevions en notre paroisse, la visite de M. et Mme Adrien Gagnon (Yvonne Poirier) accompagnés de leurs 3 enfants. Ils firent une halte chez M. et Mme Joseph Poirier, père et mère de Mme Gagnon. Puis, ils visitèrent M. et Mme Léon Simard (Juliette Gagnon), soeur de Mme Gagnon. Jeudi matin, ces agréables visiteurs nous quittaient pour aller demeurer à Saint-Jacques l'Achigan province de Québec. M. Roger Methot, neveu de M. l'abbé N. Chartrand, curé de notre paroisse, fit le trajet avec eux jusqu'à Montréal où il se fixera pour travailler. Nos meilleurs voeux de bonne chance à ces chers amis.

* * *

Vendredi soir, à 7:15 heures, s'éteignait M. Clovis Dubacle, âgé de 66 ans. Il était paralysé et inconscient depuis samedi midi, le 17. Les paroissiens furent très sympathiques envers ce pauvre malade et le visitèrent nombreux. Quelques-uns lui ont accordé des soins très assidus. Le Bon Dieu a certainement dû bénir ces personnes si charitables qui n'ont pas compté leur peine. Ce matin, lundi, le 26, une assistance assez considérable figurait à l'église pour le service funèbre du regretté disparu.

* * *

Hier, dimanche, le 25, M. le Curé administrait le saint baptême à Joseph Normand Denis, enfant de M. et Mme Léonce Simard. Les parrain et marraine furent M. et Mme Adrien Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Ils furent représentés par M. Albert Lemay et Mlle Juliette Courchesne.

VIMY

De ce temps-ci, c'est le temps des élections un peu partout. M. P. Turcotte élu commissaire d'école remplacera M. A. St-Arnaud, M. Gus St Amand élu conseiller pour la division quatre à la municipalité de Hazelwood.

* * *

Plusieurs de nos jeunes sont assidus au cours du Youth Training Course à Westlock.

* * *

Dans le domaine du sport une partie de gouret a eu lieu entre le club de R. Fortier et Picardville; la victoire revint à notre club.

GUY
St. Guy

La paroisse de Guy a eu l'honneur de recevoir la bienfaisante et apostolique visite du R. P. Michalowski, O.M.I., curé de Webster, Alta. Le R. Père est avec nous depuis dimanche; il est venu aider nos frères Polonais à mieux faire leurs Pâques.

Dimanche il a confessé, chanté la grad'messe, donné le sermon en langue polonaise, fait le chemin de la Croix. Diner et souper dans les familles polonaises. Le soir, partie de whist militaire, bingo et réveillon, très belle assistance où polonais et canadiens-français fraternisaient.

Sauf lundi où le R.P. a dit la messe à l'église, messes et repas ont eu lieu dans les familles polonaises. Ce sont des jours de joies saines et religieuses pour nos chers polonais, car tous se font un devoir d'assister aux messes et aux repas. On prie, on accuse, on chante en langue polonaise.

Le R. Père nous quitte demain matin, par le N.A.R., pour retourner à Webster.

Nous garderons le meilleur souvenir de son passage chez nous. Il est le Bon Pasteur qui vient de visiter son troupeau.

Comme résultat de cette visite, voici ce qui a été décrété:

1o. Désormais, l'Evangile du dimanche sera aussi lue en langue polonaise.

2o. Il y aura cantiques français et polonais à l'Offertoire.

3o. Sur les rayons de notreBibliothèque gratuite, il y aura un rayon en langue polonaise avec revues, livres et le journal catholique publié à Winnipeg.

4o. Nous devons nous efforcer de placer un catéchisme polonais dans chaque famille polonaise; à Winnipeg, on peut nous fournir catéchisme anglais-polonais pour 30 sous par exemplaire. C'est une bonne oeuvre à encourager; il en faudrait un qinzaine au moins.

ACCIDENTS A PLAMONDON

L'autre semaine passée, nous avons eu à déplorer une succession d'accidents très fâcheux. Deux de nos jeunes: Yvonne Bélanger et Joseph Gauthier, étaient à glisser chacun de son côté, le long de hautes collines juxtaposées dont la base commune est très étroite. La descente fut très rapide et ne pouvant contrôler la vitesse de leurs traîneaux, la collision se fit d'une telle force que nos jeunes gens durent être relevés sans connaissance par leurs compagnons accourus au bruit du choc. Yvonne est à l'hôpital, soignée pour un crâne et un oeil endommagés. Plus heureuse que notre regrettée Lord Tweedsmuir elle n'a pas jusqu'ici souffert de concussion cérébrale. On nous fait espérer son rétablissement à la santé.

* * *

Mme A. Ferrieri, tombant sur le rebord d'une marmite en fer s'est cassé un bras et démis le poignet. Traitée à l'hôpital du Lac La Biche, bras et poignet seront bientôt à leur état normal.

* * *

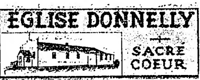
A peine la porte de l'hôpital se refermait-elle sur Mme Ferrièri qu'un autre de nos citoyens y entrait s'y faire soigner deux doigts coupés par une scie ronde.

* * *

On dirait que la grippe, nous ayant fait trêve, a passé sa ronde de visite à un digne remplaçant par cette série d'accidents.

* * *

Comités se forment, discours politiques s'annoncent. Allons-nous avoir l'esprit et encore plus la langue occupés? Plus que jamais la question épineuse Pour qui voter devient embarrassante et délicate. Tant d'idées subversives nous sont présentées.



Soirée paroissiale sous la direction de la Société St Jean Berchmans, pour payer l'achat des hosties et du vin de messe de toute l'année.

La soirée fut un franc succès, une foule nombreuse prenant part à la partie de whist pour laquelle Mme Ouellette et M. Bernard Boulet gagnèrent les premiers prix, et Paul Pariseau le prix de consolation.

Une heure de bingo prouva sa popularité parmi nos jeunes.

Mariage: Mardi matin le 27 février, eut lieu le mariage de M. Louis Philippe Maisonneuve et Mlle Alice Tanguay, tous deux de Donnelly.

Etaient témoins: M. Evangéliste Tanguay, pour sa fille, et Laurier Maisonneuve, pour son frère.

Après avoir pris le déjeuner chez M. Philias Maisonneuve, les nouveaux époux se rendirent en auto à High Prairie, et de là continuèrent leur voyage de noces à Edmonton.

Nos meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité les accompagnent.

LAMOUREUX

Les contribuables de Lamoureux étaient appelés ces jours-ci à élire un conseiller de la voirie chargé de surveiller les travaux accomplis sur les chemins. Il y avait choix entre M. Arthur Lamoureux et M William Houstin, Le vote donna une majorité de 22 à M. Houstin.

LOS ANGELES
California
St. Vincent

Quel beau temps! Un courant d'océan du sud enveloppe notre côte et nous tient au printemps. Non seulement il fait beau, mais il fait presque chaud. Nous regrettons de nous être procuré des pardessus.

* * *

M. J.-B. Godbout est à se reposer dans un sanatorium. Il bénéficie des avantages de l'Association des Forestiers Indépendants, de Toronto, Canada

* * *

M. René Bernier, neveu de Mme Moïse Chevigny est à Denver, Colorado, où la compagnie qui l'emploie l'envoya en terme d'office. Sa dame le rejoignit et naturellement aussi le bébé. M. et Mme Moïse Chevigny entrèrent alors demeurer dans la résidence que le jeune couple laissait ici.

* * *

Un vieux de 115, un Arménien, meurt ici; Né en 1825. Sa mère vécut 145 ans, nous dit-il.

* * *

Notre association canadienne-française, le Cercle Jeanne d'Arc ,aura sa première réunion chez sa nouvelle présidente, Mme J.-E. Gagnon, mercredi soir, le 21, veille de notre anniversaire George Washington.

* * *

Le Consul Français, M. Jean J. Viala, nous laisse, appelé en France par non moins que le Premier Ministre Daladier lui-même, pour remplir d'importants fonctions au Quai d'Orsay. Homme bien estimé. Il y a 60,000 personnes de langue française à Los Angeles, dont 12,000 sont Canadiens.

* * *

Des jumeaux, s'il y en a ici! 116 paires se trouvaient rassemblées dernièrement pour une distribution de prix aux plus jolies, aux mieux bâties, aux plus rousselées, enfin pour toute les qualités qu'on croit dûes aux jumeaux spécialement.

TRIBUNE LIBRE

St-Vincent, Alberta
le 21 février, 1940

La Survivance, Edmonton

Monsieur le Rédacteur,

Dans son allocution en l'honneur de l'Hon. Sénateur Blais, telle que parue dans le No du 14 février 1940, M. P.-E. Poirier faisait cette remarque: "On me dit que votre présence auprès d'un patient inspire suffisamment de confiance chez lui pour le rétablir sur le chemin de la santé."

A cela, permettez à un échappé de la mort de répondre, dans les colonnes de votre journal: présent!

Ceux qui aux jours déjà lointains de 1911 et 1912 s'attendaient d'un jour à l'autre à ma fin ont dû parfois se demander quel magicien ou quel thaumaturge avait bien pu réussir ainsi à transformer un squelette, d'où la vie s'échappait à vue d'oeil, en un homme bien vivant qui vient d'aborder la soixantaine et commence assez gaillardement sa seconde jeunesse.

Ce magicien et ce thaumaturge, car il faut tenir des deux pour avoir réussi une telle guérison, n'est autre que l'Honorable Sénateur Blais. C'est pour moi un plaisir, un devoir et un honneur, de lui rendre ici ce témoingnage.

La seule petite rectification que je me permettrais de faire à la très véridique remarque de M. P.-E. Poirier, c'est que la présence du Docteur Blais, auprès d'un patient, dans mon cas du moins, ne le remet pas seulement sur le chemin de la santé, mais le guérit si bien qu'il se fait joyeusement classer parmi les... intuables.

Alexandre MAHE

CAMPAGNE ELECTORALE A LA COREY

Nous voilà donc engagé dans une double lutte électorale. S'il faut en juger par le grand nombre de ceux ...nyville pour choisir M. Binette comme candidat indépendant au provincial il semble que le vent souffle vers le libéralisme.

* * *

A la convention du Crédit-Social tenue à St-Paul, Louis Dumaine représentait tout ce district-ci. M. J. W. Beaudry notre député provincial était dans nos parages la semaine dernière en vue de la prochaine élection qui allaient à la convention de Bonnyville.

* * *

Dimanche soir M. Deschene de Bonnyville aspirant député libéral pour Ottawa tenait une assemblée dans notre école. Pour la population anglaise son fils André fit le discours. Albert Bureau fut élu à l'unanimité comme président de l'assemblée.

* * *

Mlle Rita Lambert qui depuis quelque temps demeurait chez A. Ouellette est partie pour Bonnyville où elle a accepté un emploi.

L'EQUIPE DE THERIEN RENCONTRE CELLE DE SAINT-PAUL

Mr Joffre Ouellette eu le malheur de recevoir un mauvais coup de patin sur un bras en jouant au gouret. Il avait des nerfs et des veines de coupés. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital Ste-Thérèse à St-Paul, où il a été obligé de se faire soigner pendant une semaine. Nous espérons que sa main ne restera pas infirme.

* * *

Plusieurs de nos gens assistèrent à St-Paul, au carnaval, dimanche dernier. Il y eut une vraie partie de gouret entre St-Paul et Thérien. Après une longue lutte pour atteindre une décision d'un bord ou de l'autre, les points furent égaux après dix minutes de surplus, cinq à cinq. Tous présents ont été très satisfaits de leur après-midi. L'effort des joueurs et l'encouragement des spectateurs ont vraiment fait de cette partie un succès.

* * *

M. Isaac Paradis est encore à l'hôpital, mais on nous dit qu'il est sur le chemin d'un prompt rétablissement.

* * *

M. et Mde Jules Boucher font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie-Anna.

* * *

Né à M. et Mde Antoni Gascon une fille.

FESTIVAL FRANÇAIS

Le Festival Français de la région d'Edmonton aura lieu à Morinville, dimanche le 12 mai. Il y aura comme par le passé une séance le soir donnée par les gagnants.

K. Theriren, sec.-trés.

QUEBEC. — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a annoncé que le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône, sera M. Georges Potvin, député de Roberval et le secondeur, M. Gordon Hyde, député de St-Georges Wesmount. Il a également confirmé la rumeur voulant que le ministère de la colonisation soit réorganisé. Il comportera cinq services au lieu de douze. Aucun titulaire n'a cependant encore été désigné.

DORKING, Surrey, Angleterre.— M. R.-B. Bennett a été nommé juge de paix pour le Surrey, et sera attaché au banc de Dorking. Il est entendu que le titre sera purement honorifique dans le cas de M. Bennett, bien que les juges de paix jugent fréquemment des délits mineurs en Angleterre.

BALE, Suisse. — La destruction d'un train de machines militaires de 24 wagons, à Schopfheim, près de la frontière suisse, a bloqué la principale ligne de chemin de fer allemande, entre l'extrémité sud de la ligne Siegfried et la vallée du Haut Rhin.

DEPUIS CINQ ANS LES SCOUTS ONT SAUVE 150 VIES

OTTAWA. — Au cours des cinq dernières années, les scouts canadiens ont sauvé la vie à 150 personnes, au moins, selon le rapport du comité de mérite de l'Association des Scouts. Les héros ont, presque chaque fois, été reconnus et honorés.

Les honneurs acordés pour actes de bravoure se répartissent comme suit: 5 Croix de bronze; 20 Croix d'argent; 58 Croix dorées, et 45 certificats de mérite.

Ces honneurs ont été distribués pour sauvetage de la noyade, (112 personnes ont été sauvées par des scouts); neuf cas où des scouts ont sauvé des vies pour avoir donné des premiers soins; quatre sauvetages d'incendie; deux cas de soins de blessures par trains, et deux cas où des personnes ont été ranimées après avoir été asphyxiées.

UNE COOPERATIVE DE MIEL

DANS LA REGION DE FALHER

Le R.P. Bouchard, O.M.I., curé de Falher prêche un triduum à Guy. Il revient chaque soir au presbytère de Falher.

* * *

Mardi le 15 février Falher et le district s'organisent en une sorte d'association coopérative pour l'achat du miel et la vente à l'automne prochain. Nous aurons dans le district tout prêt de 250 ruches pour l'été prochain.

M. Léopold Roy de Donnelly est élu président de cette association, M. Emmanuel Bugeaud de Falher est vice-président, et M. Maurice Despins de Girouxville est secrétaire. MM. Albert Lauzé et Bernard Boulé de Donnelly sont élus comme directeurs, anisi que M. Adrien Bessette de Jean Côté.

* * *

Dimanche le 25 février le R. P. Paul-Emile Vanier, O.M.I., prêche aux deux messes sur l'oeuvre de la presse, et particulièrement sur notre journal régional "La Survivance". Son sermon a été si goûté et si bien compris que nous espérons voir tous les records de propagande surpassés pour notre localité. Après la messe, deux dames se présentent au presbytère, elles veulent à tout prix recevoir la Survivance mais elles ne peuvent pas payer un abonnement seules, elles se mettent donc de société, et recevront la Survivance toute une année; bravo! voilà un exemple qu'il faut suivre. Entre voisins on doit ainsi se passer le bon journal.

Dimanche dernier le R.P. Hubert Marcotte, O.M.I., disait la messe à Ballater, les gens se montrent enthousiastes pour la construction prochaine de leur chapelle. Nous comptions une centaine de personnes à la messe, les murs de la petite école ne peuvent contenir toute cette petit population qui progresse d'une visite à l'autre.

* * *

M. Marius Blanchet conduit au baptême sa fille Marie Gabrielle Edwidge. M. Donat Lacourse et son épouse sont parrain et marraine. Nos félicitations à M. et Mme Blanchet et nous souhaitons longue vie à ce nouveau paroissien de Ballater.

* * *

Le R. P. Marcotte profite de sa visite à Ballater pour prendre contact avec ses gens qui l'accueillent comme le représentant de Dieu.

* * *

Mlle Marcelle Bugeau. institutrice à Ballater vient de fonder une caisse scolaire dans son école rurale; je crois que c'est la première du genre dans l'Alberta pour une école de campagne aussi isolée des centres.

Mardi le 27 février, M. Joseph Lionel Henri Guindon, fils de M. Gérard Guindon et Marie Jeannette Beaudoin recevait le saint baptême à Falher. M. Henri Bégin et Honora Guindon oncle et tante de l'enfant étaient respectivement parrain et marraine.

Nous félicitons les heureux parents.

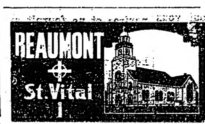
* * *

M. Fontaine agronome est de passage dans notre district, il donne des cours sur la productioin des porcs et sur les différents fourrages nécessaires à l'élevage. M. Fontaine parcourt le district en tout sens, et aide considérablement nos cultivateurs. Nous souhaitons à M. Fontaine de nombreuses visites. il ne viendra jamais assez souvent au dire d'un grand nombre de cultivateurs qui comprennent la nécessité de la science agricole.

M. LeMaitre professeur donnait des cours d'agriculture au sous-sol de l'église le 27 février dernier, une centaine de personnes ont suivi les cours.

J.-O. BINETTE EST ELU CANDIDAT INDEPENDANT

A une grande convention indépendante du comité de St-Paul, pour la législature provinciale, où tous les districts étaient représentés à l'exception de deux. M. J. O. Binette, hôtelier de Bonnyville fut choisi comme candidat à la prochaine élection du 21 mars. M. Binette est dans la région depuis très longtemps, il a l'expérience d'un agriculteur, d'un professeur et dans l'administration municipale et scolaire il a fait sa marque pendant et depuis plusieurs années. Il est avantageusement connu, bien doué et d'un jugement sûr, il sera un adversaire redoutable dans la lutte. Les autres candidats qui ne reçurent que quelques votes furent MM. Bullis d'Elk Point, Tingle de St-Paul et Hodgekinson de Flat Lake.



En ce temps il y a beaucoup de maladie surtout chez les enfants. Chez M. Lionel Handfield ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé Nos sympathies aux parents

* * *

Mme Eric Vallée, revenue de l'hôpital, où elle passa quelque temps à la suite d'une assez grave opération. Elle se porte assez bien pour le temps. Nous lui souhaitons prompt et complèt rétablissement.

* * *

M. et Mme Ernest Gobeil sont les heureux parents d'une petite fille.

* * *

Félicitations aussi à M et Mme François Charest pour leur nouveau-né, une petite fille.

Après avoir eu beaucoup de beau temps, voilà une vague de froid qui arrive et qui surprend. Ayant eu un si bel hiver nous commencions à penser qu'on nous avait oubliés. Mais non, il a encore le temps de se faire sentir.

* * *

M. et Mme Rolland Aubin et Mlle Aubin, arrivent de St-Jérôme chez M. le curé et M. R. Lapointe pour quelques temps. M. Aubin doit s'établir par ici avant longtemps.

* * *

Dimanche prochain il y aura un tournoi de gouret à la patinoire locale. La journée promet d'être intéressante.

* * *

Mms Ludger Bileiseau et Mms Willie Paquette sont les heureuses mamans de chacune très gentille petite fille, à l'hôpital St-Louis.



Le mouvement Coopérateur

LE CERCLE DETUDE

Par George Boyle. Traduction de C. MacLean

Discussion en groupe des principes Rochdale et du magasin coopératif.

Chef du cercle: La plupart des gens pauvres qui gagnent péniblement la vie déclareront avec nous qu'ils veulent absolument vaincre la pauvreté. Peut-être sommnes-nous responsables de l'abus de l'argent que l'on constate chez les riches. Qu'est-ce que vous en pensez?

Henri: Il y a un moyen par lequel les gens peuvent améliorer cette condition; ils peuvent organiser un magasin coopératif basé sur les principes Rochdale dont on a parlé à la dernière réunion.

Pierre: Quels sont ces principes-là?

Chef: Il y en a sept, selon la plupart des autorités: 1—Chaque homme n'a qu'une vote; 2—Taux d'intérêt normal et fixe; 3—Tous les articles vendus au comptant; 4—Marchandises vendues au prix courant. 5—Tous les profits rendus aux membres, une fois les frais payés. 6—Neutralité politique et religieuse observée par la société. 7—Etablissement d'un fond de prévoyance.

Pierre: En ce qui concerne le premier de ces principes: chaque homme n'a qu'un seul vote. Qu'est-ce que cela veut dire exactement?

Henri: Pour obtenir l'argent nécessaire à fonder un magasin coopératif, on vend des actions aux membres. Ce premier principe veut dire qu'aucun membre, même s'il possède un grand nombre d'actions ne peut avoir plus d'un vote dans les réunions de la société.

Isidore: Mais quels en sont les avantages?

Chef: Ils sont très importants, car personne ne peut acquérir une trop grande influence dans les affaires de la société.

Pierre: Est-ce qu'il en est ainsi chez toutes les sociétés?

Henri: Oui, toutes les sociétés coopératives sérieuses observent strictement cette règle. Sinon, elles perdraient vite leur caractère coopératif. Ce règlement empêche ceux qui sont assez riches pour acheter plusieurs actions de dominer les affaires de la société. Autrement, les principes Rochdale seraient bientôt négligés et un individu prendrait à lui seul la direction des affaires.

Madame de la Roche: Ca veut dire donc que si j'achète six actions à cinq dollars chacune, je n'aurai pas plus d'autorité que ma voisine qui n'en achète qu'une.

Chef: C'est ça, Madame.

Isidore: Mais ce règlement n'empêche point un homme peu sérieux et peu intelligent d'en faire partie. Lui aura autant d'influence qu'un homme sérieux et bien instruit.

Henri: Il faut se rappeler d'abord, qu'un conseil d'administration et un gérant s'occupent de la direction de la société, bien que les membres aient toujours le droit d'accepter ou de rejeter ce que les officiers leur proposent. Bien entendu, ls membres ne sont pas obligés de voter sur toutes les questions qui se presentent à la société, mais lorsque l'assemblée générale se réunit pour voter, on comprend que les gens intelligents sont bien plus nombreux que les gens stupides.

Madame de la Roche: Il me semble que si les gens s'intéressaient aux travaux coopératifs dès leur jeunesse, il y aurait moins de ces "gens stupides" que nous craignons tellement. Il arrive souvent et surtout dans les communautés rurales, que les jeunes gens de bon caractère n'ont jamais l'occasion de se développer.

Pierre: Je vois maintenant toute la valeur du principe que nous discutons. Chaque homme n'a qu'un seul vote dans les assemblées. On parle du commerce mais on se soucie peu de l'argent que possèdent les membres. Cela nous paraît curieux puisque d'habitude on insiste toujours sur la toute-puissance de l'argent. Mais dans ce système coopératif, l'individu a plus d'importance que le dollar. C'est là une idée bien humaine et vous pouvez compter sur mon appui.

Chef: Il se fait tard. Ne manquez pas de discuter ce sujet entre vous et de lire les brochures qui sont à votre disposition. La prochaine fois nous examinerons le deuxième principe Rochdale.

(Maritime Cooperator).

Coopération à Falher

Mercredi le 16 février, 24 personnes se sont réunies au cercle de M. Oswald Gervais, plusieurs dames se sont fait un devoir d'assister à ce cercle d'étude. Nous remarquions outre les membres habituels du cercle M. H.-J. Olivier qui n'a pas peur de l'étude malgré ses 79 ans révolus. M. Olivier fait plusieurs milles pour assister au cercle. C'est un exemple peu banal pour les jeunes.

* * *

Jeudi le 17 février, cercle d'étude chez M. Armand Brien, une vingtaine de personnes sont présentes.

* * *

Vendredi, cercle d'étude chez M. Henri Despins, deux autres vieillards suivent ce cercle avec ponctualité, ce sont M. Henri Despins, et M. Charles Tremblay qui passent tous deux les 70 ans. Ils y viennent pour donner le bon exemple aux plus jeunes, et souvent ils les éclairent de leurs conseils.

* * *

Nos organisations coopératives vont bon train au dire des visiteurs. Le magasin coopératif a déjà subi plusieurs améliorations depuis sa réorganisation de décembre dernier.

?

Sincèrement, vous croyez qu'une Caisse vivra partout?

Non seulement elle vivra, mais elle progressera.

Plus que cela: elle fera progresser la paroisse où elle est établie. Petit à petit, il se forme des épargnistes.

Les emprunteurs eux, ils ne manqueront jamais.

L'argent restant dans la paroisse, celle-ci se développera plus vite, l'usurier ne pourra plus égorger l'emprunteur. Personne ne s'en plaindra, soyez-en sûr!

Une caisse donne-t-elle des garanties à ses sociétaires?

Oui, et de bonnes encore.

Et d'où viennent-elles?

De trois sources absolument sûres: 1o. Le l'emploi de l'argent. 2o. De la bonne surveillance. 3o. Des bons emprunteurs.

Comment cela?

Le danger de perdre provient toujours de ceux qui sont chargés de surveiller les prêts et qui ne font pas leur devoir.

Et ces dangers n'existent pas dans la Caisse?

Non, ils n'existent pas, si seulement les gens veulent se mêler de leurs affaires.

Dans une Caisse, non seulement il y a des commissaires qui s'occupent exclusivement des prêts, des commissaires de surveillance mais tous les sociétaires la surveillent.

C'est toujours facile de le faire puisque tout se passe dans la paroisse.

Y a-t-il des institutions où tous les intéressés peuvent ainsi surveiller tout ce qui s'y passe?

Pas une seule si ce n'est les coopératives.

Que dites-vous des emprunteurs?

Ce sont des honnêtes gens. Et il faut qu'ils le soient pour être sociétaires et pour emprunter.

S'ils ne le sont pas, ils seront refusés.

Qui vous garantit cela?

Leurs antécédents d'abord, puis les renseignements que prennent les commissaires de crédit. C'est toujours facile de connaître les gens dans une paroisse.

QUALITES DES COOPERATEURS

La charité des coopérateurs sera bienfaisante, dans l'ordre intellectuel, par la communication mutuelle du savoir; dans l'ordre matériel, par l'exemption des démarches et des voyages inutiles; dans l'ordre moral, par l'exemple de l'honnêteté partout et toujours. La charité indulgente empêchera les membres d'une coopérative de croire aux défauts de leurs associés ou de les grossir. Les socialistes basent leurs organisations sur la philantrophie. Les catholiques y mettront la charité chrétienne ou ils manqueront leur coup. Cette charité fera des coopérateurs de meilleurs citoyens, de meilleurs cultivateurs, de meilleurs chrétiens, de meilleurs officiers, de meilleurs emprunteurs.

Elle provoquera des dévouements sûrs, tenaces, permanents. Elle fera taire l'égoïsme, l'un des plus redoutables ennemis de la coopération. Elle fera supporter gaiement les contretemps, les pertes de temps occasionnées par la négligence de certains membres. Elle saura même faire ouvrir temporairement des porte-monnaie pour défendre la coopération et pour la sauver. Disons en bref, que les coopérateurs doivent être des honnêtes gens. Ce sera plus payant pour tout le monde. L'honnêteté se manifestera par l'exactitude que mettront les emprunteurs à faire régulièrement leurs remboursements. Ceci pour les coopératives de crédit.

Dans les autres coopératives, les coopérateurs la manifesteront en pesant ou mesurant exactement les produits qu'ils livrent ou qu'ils reçoivent, en ne fraudant pas dans la qualité, en livrant leurs denrées au jour et à l'heure fixés. Il faut accepter la marchandise demandée. Celui qui ne veut plus accepter la marchandise commandée, pour mille et une raisons, est-il un honnête homme? C'est encore être honnête envers sa coopérative que d'apprendre à apprécier la valeur réelle de ses produits, afin de n'en pas critiquer la classification. La coopérative est créée pour payer les denrées à leur valeur. Est-il besoin d'ajouter que les chefs coopérateurs doivent être d'une scrupuleuse honnêteté pour les membres?

Il peut se commettre des erreurs: c'est fatal. Les coopérateurs honnêtes avertiront tout de suite la coopérative. Ils aideront leurs officiers à corriger des erreurs commises involontairement. Les coopérateurs doivent être patients et persévérants. Aller vite et bien est impossible en coopération. Tous les coopérateurs devraient être tenus au secret professionnel. Les coopérateurs auront de la discipline, ils sauront obéir; ils seront exacts à venir apporter ou chercher à l'heure, à la minute les produits livrés ou commandés. Ils seront polis pour leurs officiers. Ils mettront de côté leurs susceptibilité; ils se garderont de prendre feu quand leurs officiers leur feront des remarques. Pourquoi voit-on des coopérateurs ne rien pardonner à leurs chefs, quand, par ailleurs, on les voit, comme individus, bousculés, humiliés par des étrangers qui ignorent parfois jusqu'à leur langue? Dans les coopératives de consommation, toutes les transactions se feront au **comptant**. Le Crédit, voilà l'ennemi mortel de ce genre de coopération.

Enfin, les coopérateurs doivent à jamais bannir la politique de leurs organisations. N'avoir jamais de couleur politique en coopération, c'est la clef du succès. De l'argent, du pain, de la viande, du beurre et du fromage, ce n'est ni rouge, ni bleu, ni caille. Ceux qui manipulent ces objets devraient bien toujours en posséder les qualités. Sans la politique, la coopération serait florissante chez nous maintenant.

Abbé P. GRONDIN

L'esprit qui doit animer la Coopérative

La coopérative agricole, dans sa conception même comme dans toute activité, est pénétrée des principes chrétiens. L'esprit qui doit l'animer est l'esprit de charité chrétienne, **d'entr'aide mutuelle.**

Toute l'activité de la coopérative est basée sur ces principes. Quand les membres achètent ou vendent en commun, déposent ou empruntent à la Caisse, quand ils prennent part aux multiples activités de la Coopérative, ne s'entr'aident-ils pas mutuellement?

Ceci se fait parfois machinalement, sans penser à la haute portée morale de la vie coopérative. Mais il appartient au Comité de dégager la signification de cette activité, de rendre les membres conscients de cet esprit de solidarité chrétienne qui doit animer la coopérative. Vous efforcez-vous de faire traduire en actes, notre belle devise: **Un pour tous, tous pour un!**

Puissent les membres des Comités penser à cet aspect de leur tâche et diriger dans ce sens l'activité de leurs associations.

Coopérateurs des Iles de la Madeleine

Un congrès des coopérateurs des Iles-de-la-Madeleine sera tenu à Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madene le 22 février prochain.

Depuis deux ans le mouvement coopératif a pris une telle ampleur sur les Iles que les dirigeants du mouvement ont pris l'initiative de ce congrès.

Ils ont pour les seconder un organisateur des Equipes d'étude, M. Alonzo St-Pierre, qui est en même temps président du Comité d'Organisation.

Les membres des différentes sociétés coopératives, des caisses populaires et les chefs des quelque deux cents équipes d'étude existantes se réuniront pour se rendre compte du progrès accompli et décider de la marche à suivre en vue d'une expansion toujours croissante du mouvement coopératif sur les Iles.

Des personnalités du monde religieux et politique ainsi que des représentants des organisations sociales de la province de Québec et des provinces Maritimes sont attendues à ce congrès.

L'ESPAGNE ET L'ALLEMAGNE

MADRID. — On pprend de bonne source que l'Allemagne songe à transférer à l'Espagne les crédits qu'elle détient aux Etats-Unis et dont elle ne peut se servir en raison du blocus anglais. On dit également que le gouvernement espagnol, qui veut reconstituer sa marine marchande songe à acheter les nombreux navires allemands qui se trouvent actuellement embouteillés dans les ports espagnols. La Grande-Bretagne et la France auraient consenti à la transaction à la condition que l'Allemagne ne puisse faire un usage immédiat des crédits que lui procurerait la vente de ses navires qui ne devront servir qu'au commerce neutre ordinaire.

LES FRERES DE LA CHARITE

MONTREAL. — Il y a eu 75 ans le 22 février que les Frères de la Charité sont arrivés au Canada, venant de Gand, Belgique, où la congrégation prit naissance. Elle fut fondée en effet le 26 novembre 1807, par le chanoine Pierre Triest. Cet anniversaire a été comémoré dans la prière. Les fêtes seront célébrées avec plus d'éclat dans le cours de l'été, principalement au Mont-St-Antoine, maison fondatrice, ainsi qu'à la Retraite Saint-Benoît à Montréal, de même que dans les maisons d'éducation dirigées par ces religieux, et à l'orphelinat de l'Ange Gardien à Boston.

NEUF COMMUNISTES FRANÇAIS SONT CONDAMNES

PARIS. — Une cour martiale a imposé des sentences d'emprisonnement variant de un à cinq ans, à neuf membres du parti communiste arrêtés le 9 février à Vigneus-sur-Seine, pour propagande communiste. Deux autres ont été acquittés. Parmi les condamnés se trouve Henri Charron, maire de la ville, qui a été sentencié à cinq ans d'emprisonnement.

DISCOURS DE M. MANION A CALGARY, ALTA., ET DE M. HEON A MONTREAL, P.Q.

M. Manion attaque le Gouvernement King et préconise une "politique" nationale du combustible. — M. Georges Héon reproche aux libéraux de ne pas avoir consulté le peuple pour déclarer la guerre et de le faire voter pour la poursuivre.

M. MANION A CALGARY

CALGARY. — Une politique de combustible nationale, en vertu de laquelle on encouragerait franchement l'usage du pétrole et du charbon canadiens, a été proposée jeudi soir par le Dr R.-J. Manion, chef conservateur, dans un discours de sa campagne électorale.

"Je ne prétends pas, dit-il, d'être une autorité en la matière, mais je crois en une politique de combustible nationale, dans la mesure où il est possible d'en inaugurer une, et je crois qu'en temps de guerre une politique de combustible pour le Canada est beaucoup plus urgente qu'elle ne l'est en temps de paix."

Dans un discours qu'il fit à l'auditorium construit au moyen de souscriptions publiques pour les soldats de Calgary, le Dr Manion répéta son assertion qu'il n'y avait pas eu de préparatifs de guerre au Canada et que l'effort de guerre du gouvernement King était peu généreux.

En réponse au discours prononcé par M. King à la radio, mercredi soir, le Dr Manion dit que M. King "n'a pas dit la vérité" en disant que le Dr Manion n'avait pas donné d'avertissement contre le manque de défense du Canada.

Le Dr Manion cita le Hansard où sont rapportés les discours qu'il prononça en chambre des communes le 16 janvier 1939 et le 12 mai 1939. Dans le premiers, il affirma que le Canada ne pouvait rester sans défense, surtout quand des menaces sont faites par les dictateurs pour lesquels le Canada serait une proie de choix. Il déclara alors que le gouvernement n'aurait pas dû prendre quatre ans pour s'apercevoir que le monde ne jouirait pas de la paix, même quand il semblait y avoir des indices de paix. Il déclara que le Canada devait être prêt à prendre part à la défense des idéaux démocratiques.

W.-B. Black, président de l'association des manufacturiers canadiens et de l'association de la défense, donna aussi un avertissement contre le manque de défense du Canada, bien que le premier ministre ait déclaré que personne ne l'avait pas fait.

A l'assemblée annuelle de l'association des manufacturiers, tenue en juin dernier, M. Black déclara que le Canada était tout à fait arriéré en fait de préparatifs, qu'il manquait de personnel et d'équipements pour la défense.

M. GEORGES HEON

De son côté M. Georges Héon, organisateur du parti conservateur pour le district de Montréal et candidat dans Argenteuil, prononçait un vibrant discours à la radio. Voici quelques extraits du discours de M. Héon.

"Si nous sommes en période électorale, c'est parce que le cabinet de l'honorable M. King, le 25 janvier 1940, a dissous les Chambres à peine assemblées. Ces Chambres, sans augmenter la dépense qui dépassait un million et demi de dollars, elles auraient pu siéger quelques jours de plus, même si le premier ministre voulait tenir ses élections les représentants du peuple auraient pu exprimer les justes revendications du peuple. Aussi bien tous les esprits indépendants condamnent-ils cette façon arbitraire de se servir de la constitution, à une époque où les nations en guerre se divisent en deux camps dont le nôtre s'appelle démocratique. C'est à croire que chez les libéraux d'Ottawa la chose la plus importante, c'est d'éluder le

(Suite à la page 5)

OTTAWA — Les forces navales, militaires et aériennes du Canada ont atteint un effectif de plus de 90,000 hommes. En plus de vêtir, de nourrir, d'entraîner et d'équiper une pareille armée, il faut encore établir un système en vertu duquel les épouses et les enfants des soldats et les autres personnes qui dépendent de ceux-ci pour leur soutien puissent être assurés de leur subsistance.

Evacués

— Non, décidément, j'aime mieux être bombardée à Paris que de mourir de froid et d'ennui ici... Rentrons. (Gringoire, dessin de G. Pavis).

LE CANADA A COMMANDE 500 AVIONS DE GUERRE

OTTAWA—L'achat d'environ 500 avions et de leur équipement au coût de $7.273.672 a été la plus forte contribution aux contrats évalués à $10.586.-516 que l'Office des Fournitures de Guerre donna durant la semaine se terminant le 17 février. L'honorable C.-D. Howe, Ministre des Transports, annonça cette nouvelle.

Ces avions, qui serviront au Plan d'Entrainement des aviateurs du Commonwealth britannique, seront tous construits au Canada. La plupart sont des appareils d'entrainement "Harvard" et des "De Haviland Tiger Moths."

Une bonne partie de la somme totale, $1.337.610 a été attribuée pour la confection de vêtements et la fabrication de trois millions de verges de tissu.

CARNET SOCIAL

Edmonton

A l'occasion du départ prochain de M. Audette, le club Fleur de Lis se réunissait pour un diner à l'Hôtel Corona, et lui offrit un joli plateau en argent comme souvenir. Etaient présents: Mme Jules Audette, Mme L.-E. Beauchamp, Mme J.-N. Gosselin, Mme J.-W. Pigeon, Mme C.-E. Gariépy, D. LaBissonnière, P. Dow, J.-D. Noel, G.-A. Thibault.

Il y a eu aussi un thé chez Mme J.-N. Caron et un thé et diner chez Mme J.-N. Gosselin en honneur de M. et Mme Jules Audette.

* * *

Sous la présidence de Mme P.-A. Dow les membres du club Joyeux Noel ont organisé un bridge dans l'auditoire de la Cie Northwestern Utilities au profit des oeuvres pour les pauvres.

* * *

M. et Mme J.-D. Noel ont eu la visite de leur fils, Lucien George, de Calgary.

* * *

Leurs cours terminés à Calgary, MM. René Pepin et Paul Turgeon passent quelques jours dans leurs familles avant leur départ dans l'Est.

* * *

Il nous fait plaisir d'annoncer les fiancailles de M. Jacques Jenvrin, fils de Mme Paul Jenvrin et feu M. Paul Jenvrin, ancien consul de France à Edmonton, avec Mlle Yvonne Françoise Nedelec, fille de M. et Mme C. Nedelec, de Bute du Paradis, Sask. Le maraige aura lieu le 25 mars.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Léger Roy est rentré chez elle, en bonne voie de guérison, après six semaines de bons soins à l'hôpital de la Miséricorde.

M. J.-O. BINETTE CANDIDAT INDEPENDANT

DANS SAINT-PAUL

BONNYVILLE, 22 février. — M. J.-O. Binette, qui fut jusqu'à ces derniers temps propriétaires de l'Hôtel Central, à Bonnyville, a été nommé mercredi(le 21 février) candidat pour la division de Saint-Paul, aux élections provinciales. Il se présente comme indépendant. Il y avait 96 délégués à la convention. M. Binette l'emporta au premier scrutin, sur MM. C.-N. Tingle (St-Paul), Earl A. Bullis (Elk Point) et J.-H. Hodgekinson, (Flat Lake)

M. Binette demeure à Bonnyville depuis 27 ans et fut tour à tour cultivateur, maître d'école et propriétaire d'hôtel.

Les autres candidats demandèrent que la nomination de M. Binette soit déclarée unanime.

Parmi les résolutions adoptées, la convention condamne le gouvernement Aberhart pour avoir imposé les Grandes Unités Scolaires contre le désir de la population; pour avoir négligé de construire des chemins convenables dans le district; pour n'avoir pas placé dans l'amélioration des routes tout l'argent reçu des taxes de gazoline ou des licences d'automobile; pour avoir payé une indemnité de $2,000.00 à chaque député alors qu'ils n'ont siégé que 7 jours.

MM. Tingle et G.-K. Johnson étaient les présidents de la convention, M. W.-G. Fuller, le secrétaire. M. J.-M. Déchêne, candidat libéral (au fédéral) a aussi adressé la parole.

LONDRES.— La Gazette de Londres a publié un décret royal qui permet aux volontaires anglais de servir dans l'armée finlandaise.

CANDIDATS AUX ELECTIONS PROVINCIALES

Voici la liste des candidats choisis pour les élections provinciales du 21 mars prochain. Cette liste sera complétée lorsque la nomination sera faite officiellement.

Vegreville: Dr J. Yakimischak, indépendant; P. Kleparchuk, C.C.F.
St-Albert: Lionel Tellier, indépendant; C. Holder, Créditiste; W.-R. Rigney, C.C.F.; J. Perras, libéral
Wetaskiwin: T.-S. Stedman, Indépendant; Rév. J.-A. Wingblade, S.C.
Wainwright: Norman Strachan, Ind.; W. Masson, S.C.
Leduc: R.-E. Ansley, S.C.; J.-A. Rivard, Ind.
Clover Bar: M. Baker, S.C.; A.-H. Gibson, Ind.
Bow-Valley Empress: E. Leslie Gray, Ind.
Redwater: Edward L. Gray, Ind.-progressif; J.-M. Popil, S.C.; J. Zubick, Ind.
Hand Hills: W. McAllister, Ind.
Calgary: C. Mahaffy et H. Pryde, Conservateurs.
Alexandra: S.-A. Berg, S.C.; C. Paterson, Ind.
Willingdon: W. Tomyn, S.C.
Pembina: H.-K. Brown, S.C.; G.- McLachlan, Ind.
Vermillion: W.-A. Fallow, S.C.; S.-C. Hecbert, Ind.
Sedgewick: A.-E. Fee, S.C.; J. Gair, Ind.
Edson: Unwin, S.C.
Peace River: E.-J. Martin, Ind.
Bruce: A. Moen, C.C.F.
Drumheller: F.-E. Moyer, Ind.
Rocky Mountain House: T. Sigurdson, Ind.
Gleichen: J. McKinnon, Ind.
Red Deer: A. Speakman, Ind.
Little Bow: E. Griffin, Ind.
Acadia-Coronation: M. Johnson, Ind.
Pincher Creek: C.-J. Thompkins, Ind.
Lacombe: R.-E. Chowen, Ind.
Lac Ste Anne: Phillip Keeley, Ind. A.-V. Bourcier, S.C.
Saint-Paul: C.-G. Milaney, C.C.F.; J.-W. Beaudry, S.C.; J.-O. Binette, Ind.
Edmonton: J.-A McPherson, Communiste; Mlle Mararet Crang, Ind.
Beaver River: Hon. L. Maynard, S.C.
Didsbury: M. Brown, Ind.
Stettler: V. Lohr, Ind.; H.-H. Turner, C.C.F.
Camrose: Dr J.-D. Neville, Ind.
Olds: S. Grisdale, Ind.
Banf-Cochrane: F. Laut, Ind.

A.C.F.A.

A EDMONTON

Une autre "Journée de l'Association" a été tenue à Edmonton le 18 février dernier, et comme partout ailleurs, elle a été couronnée de succès.

Au cours de l'avant-midi, le R.P. J. Fortier, S.J. adressait la parole aux deux messes paroissiales de 9 heures et 11 heures, en l'église St-Joachim.

Il donna un aperçu détaillé du travail accompli par l'Association à travers toute la province, et des magnifiques résultats obtenus, en dépit des conditions plutôt défavorables. Cet exposé ne manqua pas de faire une impression profonde sur l'auditoire.

L'organisation matérielle de la "Journée" avait été confié au cercle local de l'A.C.F.A. dont M. Roméo Bouchard est président.

A l'issue des deux messes, on commença la perception sur place. A midi une runion de plusieurs membres fut tenue pour compléter l'organisation. On doit louer sincèrement les organisateurs pour leur zèle et les donateurs pour leur générosité; car à date, la souscription s'élève à environ $150.00.

Nous en publierons la liste détaillée sous peu.

NOUVELLES BREVES

16 COMMUNISTES SONT ARRETES

PARIS. — Sept femmes et neuf hommes sont détenus par les autorités militaires sur l'accusation d'activités communistes et d'incitation de soldats à l'insubordination. La police surveillait le groupe après avor appris qu'il était composé d'anciens membres de la IIIème Internationale communiste et faisaient de la propagande antimilitariste et pacifiste. La police a saisi également chez les prévenus quantité de tracts de propagande, dont plusieurs "d'inspiration étrangère."

La cour militaire a condamné plusieurs jeunes gens à la prison pour avoir tenté de reconstituer des cellules communistes. La mère d'un des jeunes prévenus a été condamné à deux ans de prison.

* * *

STOCKHOLM, Suède. — Deux cents chefs communistes suédois ont été arrêtés, à la suite de raids de la police dans plusieurs villes de la Suède. Les accusations qui pèsent sur eux n'ont pas été publiées.

Le gouvernement a ordonné à la police de perquisitionner aux bureaux des jeournaux communistes de Stockholm, le Gotehorg de Luléa et le Boden. Des documents ont été saisis et même les domiciles des chefs communistes ont été perquisitionnés.

Dans la petite ville de Lesekill, la police a saisi une "liste noire" de personnes devant être assassinées par les communistes au moment opportun. Plusieurs documents ont été saisis aux bureaux du journal communiste "Ny Dag" de Stockholm.

MESSAGE DES INDIENS A LADY TWEEDSMUIR

BELLA-COOLA. — Les Indiens de Bella-Coola, qui, il y a trois ans, avait fait de feu Lord Tweedsmuir un chef de leur tribu, ont adressé un message de sympathie à Lady Tweedsmuir.

Ce message rappelle la visite de Son Excelence à Bella-Coola en août 1937, après la visite de Son Ex. S. Exc. à Bella-Coola en août 1937, après une randonnée dans le Parc Tweedsmuir. Le groupe vice-royal avait suivi à peu près la même route qu'Alexander Mackenzie, premier Blanc qui ait atteint la côte du Pacifique par terre.

Les Indiens, dont les ancêtres avaient accueilli Mackenzie, ont reçu Lord Tweedsmuir dans leur tribu, à cette occasion mémorable pour eux, et lui ont donné le nom ancestral de leur chef, Samuel King.

UN VIBRANT APPEL DE MGR. L'ARCHEVEQUE

EN FAVEUR DES OEUVRES DE GUERRE

Les dames de toutes les paroisses de la ville d'Edmonton se sont réunies mardi soir à la salle de la cathédrale pour répondre à une invitation spéciale adressée par Son Exc. Monseigneur l'Archevêque. Le but de cette réunion était de grouper et coordonner les forces de toutes les catholiques qui assistent les différentes organisations d'aide aux soldats, spécialement la Croix Rouge.

Après que Monseigneur eut souhaité la bienvenue et déterminé le but précis de cette réunion, des dames présentèrent un rapport du travail déjà accompli dans ce sens. Puis il fut décidé que désormais l'on travaillerait plus spécialement à venir en aide aux hôpitaux de guerre, surtout en préparant la lingerie nécessaire. Les organisations féminines de chaque paroisse coopéreront à ce travail, sous la haute direction de Mme Dimes. Il fut de plus proposé que l'on s'intéresserait d'une façon très active aux épouses et aux mères de soldats, afin de leur apporter des encouragements et des conseils, en plus de l'aide matériel.

Un rapport plus détaillé paraitra dans nos colonnes la semaine prochaine.

Vendredi soir, les Dames de St-Joachim discuteront à leur assemblée, quelle part ils assumeront dans cette tâche de charité. Il serait à souhaiter qu'un très grand nombre de dames se fassent un devoir d'y assister.

EPROUVEES

OTTAWA. — Le Canada, contrairement à la Nouvelle Zélande et à la Grande-Bretagne, n'a pas reconnu officiellement le Comité national tchèque établi à Londres sous la direction d'Edouard Benès, ancien président de la Tchécoslovaquie.

—

Toronto. — Les autorités militaires ont annoncé qu'une enquête serait ouverte sur le saccage du rez-de-chaussée de l'hôtel Riviera, situé à l'est, rue King, et qui a été envahi par cent vinqt soldats en uniformes. Ceux-ci ont saccagé les portes d'entrée de l'hôtel, les tables de la taverne, les meubles de la salle d'entré et des salons, la cuisuine, etc.

WINNIPEG. — Les gouvernements finlandais et canadien sont à négocier relativement à l'envoi de volontaires canadiens en Finlande, a déclaré M. H.-P.-A. Hermanson, consul finlandais. De 40 à 50 Canadiens ont déjà offert leurs services ici mais le recrutement ne peut s'effectuer au Canada tant que les négociations ne seront pas terminées.

VANCOUVER. — M. Oscar Landry, chef de la division de Colombie-Britannique du service de télégraphie du gouvernement fédéral, est décédé à l'âge de 57 ans.

TORONTO. — Le colonel Fraser Hunter, député libéral de Toronto-Saint-Patricks, a proposé en Chambre, que la Législature vote des fonds pour entraîner des soldats pour faire la guerre en Finlande.

LETHBRIDGE. — M. Jonh-H. Blackmore, leader du crédit social, a dit à une convention ici que sur le terrain fédéral, tous les candidats choisis par les partisans du crédit social seront reconnus comme des candidats de la Nouvelle Démocratie.

ARCHEVEQUE DU NORD

A Aklavik

(Traduit de l'Edmonton Journal)

AKLAVIK, T.N.O., Février 21.— S. E. Monseigneur Gabriel Breynat, archevêque du Mackenzie est arrivé mardi à Aklavik, pour prêcher la retraite annuelle des missionnaires de l'Arctique-ouest.

Les missionnaires qui se sont rendus à l'embouchure de la rivière Mackenzie venaient des postes reculés du Nord, quelques-uns faisant un trajet de plus de 400 milles en traîneaux à chiens. Le mardi soir plus de 40 chiens, appartenant aux missionnaires, aboyaient aux environs de la mission d'Aklavik.

La présente retraite est l'une des dernières que S. E. l'archevêque prêchera au cours de l'hiver. Il donnera ainsi son 279ème sermon de la saison.

RATIONNEMENT DANS LA CITE VATICANE

CITE VATICANE. — On a décrété dernièrement le rationnement des principaux articles nécessaires à la vie, dans la Cité Vaticane.

Le pain, le sucre, le café, le beurre, le tabac et la gazoline sont affectés. De plus le Vatican a pris la direction de son organisme douanier qui était jusqu'alors une organisation privée et il a émis des timbres pour certains documents légaux.

Le rationnement a été adopté par une commission cardinalice qui administre la Cité Vaticane, pour empêcher la spéculation sur les vivres, qu'on y peut acheter à meilleur marché que dans la ville de Rome.

DES LIVRES DE PRIERES POUR LES SOLDATS

TROIS-RIVIERES. — La section Laflèche de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce du Canada a distribué avant la cérémonie de la remise des drapeaux à la cathédrale des livres de prières en langue française et d'autres en langue anglaise.

Cette distribution s'est faite au manège militaire avant le départ de la parade qui précéda la cérémonie de la cathédrale. La distribution fut faite par les officiers de la section Laflèche, dont le président est M. Paul-E. Neveu

Les Chevaliers de Colomb avaient fourni une certaine quantité de livres de prières en anglais.

LES ALLEMANDS LUTTERONT POUR LEUR FOI

CITE VATICANE. — L'"Osservtore Romano" a révélé que S. E. Mgr Konrad Groeber, archevêque de Fribourg, dans un lettre pastorale, avait décrété que les enfants allemands doivent refuser d'obéir aux autorités quand on leur demande d'abandonner leur foi.

Le journal du Vatican ajoute que l'archevêque a déclaré que "la plupart des prétendues vertus qui sont enseignées aux enfants allemands entraînent la perte de toute distinction morale et conduisent à l'endurcissement plutôt qu'à des actes élevés."